Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN
Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Jeudi 12 novembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6896 - 23e année

TRIBUNE

LA BOLLORISATION DES ESPRITS

Quand la haine devient une stratégie médiatique

P 2

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Ghrieb à Antalya pour participer à la COP31

P 24

IL IMPLIQUE UN RESSORTISSANT MAROCAIN

Un réseau d'espionnage démantelé à Tipaza

La présence d'un citoyen de nationalité marocaine dans ce réseau criminel, ainsi que les équipements sophistiqués utilisés dans des opérations clandestines, sont des preuves solides qui lèvent le voile sur une véritable entreprise d'espionnage étrangère contre l'Algérie.

LIRE EN PAGE 3



Ph: DR

POUR FAIRE FACE À L'ESCALADE DE L'OCCUPANT MAROCAIN

Le Polisario sonne la mobilisation générale

Le Secrétariat national du Front Polisario a décrété mardi la mobilisation générale sur l'ensemble des territoires de la République arabe sahraouie démocratique (RASD)

P 7



AVEC UNE APPROCHE ANTICIPATIVE SUR L'APPROVISIONNEMENT RÉGULIER DES MARCHÉS ET LA RÉGULATION DES PRIX

Les pouvoirs publics préparent le Ramadhan

P 5

RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE MARITIME ET DÉVELOPPEMENT DE L'E-PAIEMENT

Le Gouvernement examine deux dossiers

P 3

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Choc de titans aux 2e et 3e échelons

P 21

L'ÉDITO

Les cellules dormantes du Makhzen

Sale temps pour les réseaux criminels marocains en Algérie. Une purge générale s'opère depuis quelque temps et s'attaque à tous les fronts. La lutte n'épargne aucun fléau. Mais les services de sécurité spécialisés gardent particulièrement un œil sur les mouvements suspects émanant de l'Ouest du pays. Le Makhzen a la propension à surveiller tout ce qui est algérien. L'acte ne relève pas seulement d'une obsession maladive. Le Maroc sert aussi de bâton pour taper sur son voisin de l'Est. Mais si l'Algérie avait autrefois fait preuve de mansuétude à l'égard des ressortissants voisins en leur permettant de travailler malgré leur situation irrégulière, les règles ont justement changé depuis que le régime de Mohammed VI ne se cache plus. Autrement dit, l'Algérie a reconsidéré radicalement son regard sur les conditions de séjour des ressortissants marocains sur son territoire. La multiplication des actes hostiles du voisin, depuis notamment sa lune de miel avec ses alliés sionistes avec lesquels il a signé des accords en défense et en sécurité, a amené l'Algérie à verrouiller ses portes Ouest. Nos services de renseignement ont vu venir un plan d'intrusion sioniste en se servant d'une identité marocaine. Le document de voyage marocain fait office d'agent de renseignement au profit de parties étrangères hostiles. C'est ainsi que l'Algérie a, depuis septembre 2024, réinstauré le visa à tous les détenteurs de passeport marocain. Il y va de la sécurité du pays et puis, après tout, la décision relève d'un acte souverain. Durant le même mois, le parquet de Tlemcen – à l'ouest du pays – a traité une affaire d'espionnage et d'intelligence avec une partie étrangère qui a impliqué 7 individus dont 4 Marocains. Récemment encore, l'ennemi a changé de stratégie en agissant depuis l'est du pays où un commando de 61 individus - tous des Marocains – s'est infiltré dans le territoire algérien. La vigilance de nos services de sécurité a payé. Ce groupe a été appréhendé au moment où ils s'apprêtaient à commettre des actes de sabotage en Algérie. Pour autant, l'ennemi dispose toujours de cellules dormantes qui sont prêtes à agir pour exécuter la sale besogne. Celles-ci peuvent exister physiquement (personnes étrangères et/ou non identifiées) ou à travers une identité numérique et dont les individus opèrent derrière l'écran ou via le téléphone portable. La toute dernière opération réussie des services de la Gendarmerie nationale à Tipaza et consistant en le démantèlement d'un réseau d'espionnage, qui compte en son sein un Marocain, et qui agit pour le compte de parties étrangères hostiles, en dit long. Ce réseau est doté d'équipements sophistiqués à travers lesquels ses membres communiquent et interagissent avec leurs employeurs extérieurs, sans qu'ils ne soient identifiés. Sauf que le plan, aussi avancé puisse-t-il être, a buté sur l'efficacité remarquable des services algériens !

Farid Guellil

TRIBUNE

LA BOLLORISATION DES ESPRITS

Quand la haine devient une stratégie médiatique

La concentration du pouvoir médiatique entre les mains de quelques milliardaires soulève une question démocratique majeure : jusqu'où peut aller l'influence d'intérêts privés sur la formation de l'opinion publique ? Derrière la banalisation des discours racistes, xénophobes, islamophobes et antialgériens se dessine un phénomène préoccupant : ce que nous appelons la « bollorisation des esprits ».



Il est des dérives qui menacent la démocratie par la force. D'autres, plus insidieuses, la fragilisent en colonisant progressivement les consciences. La bollorisation des esprits appartient, selon nous, à cette seconde catégorie. Depuis plusieurs années, une partie du paysage médiatique français connaît une transformation particulièrement préoccupante. Sous l'influence de l'empire médiatique du milliardaire Vincent Bolloré, des chaînes de télévision, des radios et des journaux sont accusés de s'éloigner de leur mission première : informer, éclairer et permettre la confrontation démocratique des idées.

À travers des médias comme CNews, Europe 1 ou le Journal du dimanche, se pose désormais une question fondamentale : sommes-nous encore face à une information destinée à éclairer les citoyens, ou assistons-nous à une entreprise de conditionnement idéologique de l'opinion publique ?

Le mécanisme que nous dénonçons est aussi simple que redoutable : répéter, caricaturer, désigner, stigmatiser, jusqu'à transformer les préjugés en vérités supposées. L'immigration devient une menace permanente. Le musulman, un suspect potentiel. L'étranger, un problème national. Et l'Algérien, trop souvent, une cible privilégiée. Cette algérianophobie médiatique, nourrie par les tensions historiques et diplomatiques, ne relève plus seulement, à nos yeux, du débat politique. Elle participe d'une rhétorique où l'Algérie et les Algériens deviennent des instruments de mobilisation idéologique. À force de répétition, l'exception devient la règle, l'amalgame devient une méthode et la stigmatisation finit par s'installer dans le quotidien.

LA FENÊTRE D'OVERTON : QUAND L'INACCEPTABLE DEVIENT ACCEPTABLE

Cette mécanique peut être analysée à travers un concept connu en sciences politiques : la fenêtre d'Overton, qui désigne l'ensemble des idées considérées comme acceptables dans le débat public à un moment donné. Son principe est simple : à force d'exposer l'opinion à des discours auparavant jugés excessifs, de les répéter et de les banaliser, les limites de ce qui paraît acceptable peuvent progressivement se déplacer. C'est précisément à travers ce prisme qu'il convient d'interroger la «bollorisation des esprits».

Ce qui choquait hier finit par ne plus surprendre aujourd'hui. Ce qui était considéré comme extrême devient un sujet de débat ordinaire. Et ce qui relevait autrefois de la stigmatisation peut finir par être présenté comme une simple opinion.

La répétition médiatique ne transforme pas nécessairement un mensonge en vérité, mais elle peut finir par lui donner l'apparence de la normalité. Le véritable danger n'est donc pas seulement de diffuser des idées extrêmes, mais de contribuer à déplacer les frontières de l'acceptable jusqu'à rendre leur banalisation presque imperceptible.

QUAND LA PUISSANCE FINANCIÈRE DEVIENT UN POUVOIR D'INFLUENCE

Il faut également poser une question politique essentielle : jusqu'où peut aller le pouvoir d'un milliardaire lorsqu'il dispose des moyens financiers et médiatiques capables d'influencer durablement la perception du monde de millions de citoyens ?

La concentration médiatique n'est pas seulement une question économique. Elle devient une question démocratique majeure lorsqu'elle permet à quelques intérêts privés de peser aussi lourdement sur les représentations collectives.

Le pluralisme ne peut être réduit à une simple formalité réglementaire. Il constitue l'une des garanties fondamentales de toute démocratie. La liberté d'expression, que nous défendons sans réserve, ne saurait être confondue avec un droit à la stigmatisation permanente.

Car le danger n'est pas uniquement ce que certains médias disent. Il réside également dans ce qu'ils contribuent progressivement à rendre acceptable.

L'ALGÉRIE ET LES ALGÉRIENS : DES CIBLES RÉCURRENTES

Dans ce paysage médiatique, la place réservée à l'Algérie mérite une attention particulière. Les désaccords diplomatiques entre deux États sont légitimes. La critique des décisions d'un gouvernement relève naturellement de la liberté d'expression. Mais lorsque ces désaccords servent de prétexte à des généralisations sur un peuple, une histoire ou une communauté, nous quittons le terrain de la critique politique pour entrer dans celui de la stigmatisation collective.

À force de vouloir faire de l'Algérie un adversaire médiatique permanent, certains discours risquent de transformer chaque Algérien en suspect politique.

Il est pourtant indispensable de rappeler une évidence : les relations entre la France et l'Algérie ne se résument ni aux tensions diplomatiques ni aux controverses médiatiques.

Elles reposent sur une histoire commune, parfois douloureuse, mais également sur des liens humains, familiaux, économiques et culturels profonds. Des millions de femmes et d'hommes vivent cette relation au quotidien. Les Français d'origine algérienne comme les Algériens établis en France participent pleinement à la vie économique, sociale, culturelle et citoyenne du pays.

Ils ne sauraient être transformés en variables d'ajustement des stratégies politiques ou des ambitions médiatiques. L'Algérie n'a pas vocation à devenir le défouloir médiatique des frustrations politiques françaises, et les Algériens n'ont pas à subir les conséquences d'une hostilité érigée en ligne éditoriale.

LA FABRICATION DU BOUC ÉMISSAIRE

Cette évolution du débat médiatique intervient dans une France confrontée à de profondes difficultés sociales et économiques.

Pendant que des millions de citoyens s'inquiètent de leur pouvoir d'achat, de l'accès aux soins, du logement, de l'éducation ou de l'avenir de leurs enfants, certains débats médiatiques semblent privilégier une confrontation permanente autour de l'immigration, de l'islam et de l'identité nationale.

Une interrogation s'impose : à qui profite cette polarisation permanente de la société française ? Désigner des boucs émissaires est toujours plus facile que répondre aux véritables difficultés d'une nation. L'histoire nous enseigne que les périodes de fragilité économique et sociale peuvent favoriser la recherche de responsables désignés plutôt que l'analyse des causes profondes.

Hier comme aujourd'hui, le danger apparaît lorsque l'origine, la religion ou l'appartenance culturelle deviennent des critères de suspicion. Une société qui s'habitue à stigmatiser une partie de ses citoyens finit toujours par fragiliser les libertés de tous.

LA RESPONSABILITÉ DES INSTITUTIONS ET DES ACTEURS DÉMOCRATIQUES

Face à ces évolutions, notre responsabilité collective est immense. Il ne s'agit ni de contester le droit à une ligne éditoriale conservatrice, ni de vouloir faire taire des opinions différentes. Il s'agit de rappeler qu'aucune puissance financière ne devrait pouvoir transformer l'information en instrument de confrontation permanente entre les citoyens.

Il appartient aux institutions de régulation, aux responsables politiques, aux journalistes attachés à leur indépendance et à l'ensemble de la société civile de défendre avec détermination le pluralisme, la dignité humaine et l'exigence de vérité. La France ne peut prétendre défendre les valeurs universelles de liberté, d'égalité et de fraternité tout en acceptant la banalisation de discours qui opposent ses citoyens selon leurs origines ou leurs convictions.

Ce combat dépasse largement la seule communauté algérienne. Il concerne tous ceux qui refusent que le débat démocratique soit progressivement dominé par la peur de l'autre, les amalgames et les logiques de confrontation identitaire. Car défendre le pluralisme, ce n'est pas défendre une communauté contre une autre. C'est défendre les conditions mêmes de notre vie démocratique.

REFUSER LA NORMALISATION DE L'INTOLÉRANCE

Nous devons comprendre que la «bollorisation des esprits» ne désigne pas simplement l'influence d'un groupe médiatique ou l'expression d'une orientation idéologique. Elle décrit, dans notre analyse, un risque plus profond : celui d'un déplacement progressif des frontières de l'acceptable.

Un processus dans lequel l'intolérance peut être présentée comme du courage, la stigmatisation comme de la lucidité et la division comme du patriotisme. L'histoire rappelle que les fractures les plus profondes commencent souvent par des mots, des représentations et des discours dont la répétition finit par atténuer la gravité.

C'est pourquoi nous devons refuser que la haine devienne une habitude, que le racisme soit banalisé comme une opinion ordinaire et que l'algérianophobie s'installe comme un argument politique. La démocratie exige le débat, la contradiction et la liberté de critiquer. Mais elle exige également le respect de la dignité humaine et le refus des discriminations.

La bollorisation des esprits, c'est le risque d'une fenêtre d'Overton qui s'ouvre chaque jour un peu plus sur l'intolérance, tandis que se referme progressivement celle du discernement, de la fraternité et de la raison. Car derrière la guerre des identités se joue une bataille autrement plus fondamentale : celle de la liberté de penser, de la dignité humaine et de l'avenir démocratique de notre société.

Une démocratie ne meurt pas seulement lorsqu'on interdit la parole. Elle s'affaiblit aussi lorsque le débat public se transforme en une confrontation permanente nourrie par la peur, les préjugés et la désignation de boucs émissaires. Et face à cette dérive, le silence ne doit jamais devenir un renoncement à défendre les principes républicains. La vigilance démocratique n'est pas une option. C'est une responsabilité collective.

Par Nasser Mustapha Khabat
Secrétaire général du MOUDAF – Mouvement dynamique des Algériens en France

IL IMPLIQUE UN RESSORTISSANT MAROCAIN

Un réseau d'espionnage démantelé à Tipasa

La présence d'un citoyen de nationalité marocaine dans ce réseau criminel, ainsi que les équipements sophistiqués utilisés dans des opérations clandestines, sont des preuves solides qui lève le voile sur une véritable entreprise d'espionnage étrangère contre l'Algérie.



Ph: DR

Les éléments du service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Tipasa, relevant de la 1ère Région militaire, ont réussi à démanteler un réseau criminel organisé, dont fait partie un ressortissant marocain, spécialisé dans la mise en place et l'exploitation d'un système illégal de télécommunications électroniques.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, cette opération s'inscrit dans la dynamique des efforts soutenus et déployés par les unités de la Gendarmerie nationale afin de lutter contre toutes formes de criminalité organisée, et de faire face aux manœuvres ciblant la sécurité et la stabilité du pays. Le communiqué a précisé que ce réseau était impliqué dans des activités de communication avec des parties étrangères hostiles, à travers la mise à disposition de ses membres, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, de canaux de communication clandestins et sécurisés. Pour ce faire, les membres de ce réseau d'espionnage recouraient à des équipements techniques sophistiqués et sensibles, destinés à dissimuler l'identité de leurs utilisateurs et à contourner les dispositifs de contrôle sécuritaire, leur permettant ainsi de mener des activités illégales. Le MDN a précisé que l'opération a permis l'arrestation des suspects ainsi que la saisie d'un important lot de matériel électronique et de communication. Celui-ci comprend notamment 22 appareils de conversion des appels via Internet (VoIP), 19 téléphones portables, des cartes SIM appartenant à différents opérateurs de téléphonie mobile, du matériel informatique, un véhicule touristique ainsi qu'une somme d'argent estimée à 95 millions de centimes. La même source a souligné que cette opération témoigne, une nouvelle fois, de la disponibilité opérationnelle et de la vigilance de l'Armée nationale populaire (ANP) et de ses différentes composantes, dans la lutte contre toutes les formes de menaces criminelles et la mise en échec des desseins hostiles visant le pays.

M. Seghilani

CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA JUSTICE

La lutte contre la cybercriminalité et la protection des données au cœur des travaux

Alger a accueilli hier la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, sous la présidence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ. Cette rencontre a réuni plusieurs ministres arabes de la Justice et représentants des États membres, ainsi que des responsables de la Ligue des États arabes et des organismes juridiques et judiciaires arabes, autour du renforcement de la coopération judiciaire et de l'harmonisation des législations.

Plusieurs dossiers prioritaires ont figuré à l'ordre du jour de cette session, notamment l'activation des conventions arabes relatives à la lutte contre le terrorisme, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que la lutte contre les cybercrimes et la corruption. Les participants ont examiné également la possibilité d'élaborer de nouvelles conventions arabes, en particulier un instrument juridique consacré à la protection des données à caractère personnel, dans un contexte marqué par l'évolution des défis liés aux technologies de l'information et à la sécurité numérique.

La rencontre vise, plus largement, à renforcer la coordination et la concertation entre les ministères arabes de la Justice, à développer les systèmes législatifs et judiciaires et à consolider les principes de l'État de droit, ainsi que la protection des droits et des libertés.

PLUSIEURS PROJETS DE LOIS POUR HARMONISER LES LÉGISLATIONS ARABES

L'un des principaux volets de cette rencontre concerne l'examen de plusieurs projets de lois arabes indicatives et types destinés à rapprocher les législations des pays membres et à renforcer leur coopération dans des domaines juridiques sensibles. Il s'agit notamment du projet de loi arabe relatif à la protection des enfants dans les conflits armés, du projet de loi indicatif arabe visant à lutter contre les discours de haine et du projet de loi relatif à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées à l'intérieur des pays arabes. Les ministres ont examiné également le projet de loi arabe unifié type de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes. Ces textes visent à établir des références législatives communes et à renforcer les mécanismes de prévention et de protection face aux différentes formes de criminalité et aux situations de vulnérabilité.

LE RENFORCEMENT DE LA SOLIDARITÉ ARABE SOULIGNÉ PAR LOTFI BOUDJEMAÂ

En prélude à cette session, la 77e réunion du Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Justice s'est tenue mardi à Alger, au CIC Abdelatif-Rahal, sous la présidence du ministre Lotfi Boudjemaâ, en sa qualité de vice-président du Bureau exécutif. À cette occasion, le ministre a insisté sur l'importance d'unifier les efforts, de resserrer les rangs et de renforcer la solidarité arabe face aux défis internationaux et régionaux actuels. Dans son allocution de bienvenue, il a estimé que le contexte international et régional, marqué par des situations complexes et délicates, impose de consolider les mécanismes de l'action arabe commune et d'améliorer l'efficacité des efforts conjoints. Cette démarche constitue, selon lui, un moyen essentiel de renforcer les capacités collectives à faire face aux différents défis et de contribuer à la réalisation des aspirations des peuples arabes en matière de développement, de sécurité et de stabilité.

La 42e session était également consacrée à l'élection de nouveaux membres du Bureau exécutif, à l'évaluation des activités du Centre arabe de recherche juridique et judiciaire au titre de l'année en cours, ainsi qu'à l'adoption de son programme d'activités pour l'année prochaine.

Sarah O.

DÉSENCLAVEMENT NUMÉRIQUE DU CONTINENT AFRICAIN

L'Algérie présente ses projets à Doha

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a mis en avant les investissements consentis par l'Algérie pour renforcer la résilience de ses réseaux de télécommunications et contribuer au désenclavement numérique du continent africain. Cette intervention a eu lieu lors de sa participation à la Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT), organisée à Doha, au Qatar, avec la participation de représentants de 194 pays.

Selon un communiqué du ministère, Sid Ali Zerrouki a pris part, mardi 10 novembre, à un dialogue ministériel de haut niveau organisé par l'UIT, dans le cadre d'une session à huis clos consacrée à la résilience des réseaux et des services de télécommunications. À cette occasion, le ministre a présenté les efforts déployés par l'État algérien ainsi que les investissements mobilisés en faveur des infrastructures de télécommunications, dans le but de garantir la continuité des services et de préserver la souveraineté nationale sur les réseaux de communication. Il a également souligné la dimension continentale de la stratégie algérienne en matière de connectivité, en évoquant notamment les investissements destinés à renforcer les liaisons avec d'autres pays africains. Il a, dans ce contexte, mis en avant le projet de dorsale transsaharienne à fibre optique, appelé à jouer un rôle important dans le développement des infrastructures numériques et le renforcement de l'interconnexion entre les pays du continent. En marge de cette rencontre internationale, Sid Ali Zerrouki a tenu une série d'entretiens bilatéraux avec ses homologues de la République populaire de Chine, de l'Afrique du Sud, de la République démocratique du Congo, du Commonwealth des Bahamas et de l'Estonie. Il a également rencontré des responsables de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), l'organisme chargé de la coordination des noms de domaine et des adresses IP sur Internet.

M. S.

RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE MARITIME ET DÉVELOPPEMENT DU PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le Gouvernement examine deux dossiers

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à l'examen du développement du transport maritime et à la modernisation de sa flotte, ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre de la feuille de route relative à la modernisation des moyens de paiement électronique, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Au début de la réunion, le gouvernement a écouté un exposé sur le développement du transport maritime et la modernisation de sa flotte, considérés comme l'une des priorités nationales définies par le président de la République et comme un complément à la stratégie nationale de modernisation et de développement des ports commerciaux, actuellement en cours de mise en œuvre. Dans ce cadre, l'exposé a porté sur les efforts engagés pour développer les infrastructures portuaires et les installations logistiques, ainsi que pour renouveler la flotte nationale de transport maritime de marchandises et de voyageurs. Ces actions visent à améliorer les prestations de ce secteur stratégique et à les mettre aux normes internationales, tout en favorisant les échanges commerciaux extérieurs, notamment les exportations, qui enregistrent une progression soutenue ces dernières années. Le gouvernement a, en deuxième lieu, examiné l'état d'avancement de la feuille de route consacrée à la modernisation des moyens de paiement électronique. Ce dossier sera approfondi lors de la prochaine réunion du gouvernement. La présentation d'un exposé sur ce dossier a notamment porté sur l'adaptation du cadre réglementaire, le développement de solutions de paiement électronique et la numérisation des flux de paiement.

Elle a également abordé le développement de moyens de paiement adaptés aux différents secteurs, ainsi que la généralisation des solutions numériques à l'ensemble des secteurs d'activité et des services des établissements publics.

S. O.

POLLUTION DU BARRAGE BOUGHERARA

Action contre le Maroc devant les instances internationales

Il n'est jamais trop tard, l'Algérie va saisir les instances internationales compétentes pour l'affaire de la pollution du barrage Hammam Bougherara par les eaux usées en provenance du Maroc.



Ph : DR

En effet, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, a affirmé mardi que l'État prendra les mesures juridiques nécessaires, au niveau national et international, contre les parties impliquées dans la grave pollution de l'oued Mouilah, à Tlemcen, principale source d'approvisionnement du barrage de Hammam Boughrara. Ces propos ont été tenus par le ministre de l'Intérieur lors de la visite qu'il a effectuée sur les lieux, dans la daïra frontalière de Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen, dépêché par le président Abdelmadjid Tebboune. Il était accompagné de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, du ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, et du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani. Les spécialistes font savoir que la Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal de l'ONU, est la juridiction de référence pour les litiges environnementaux et hydrauliques entre États. Ils donnent en exemple l'affaire des usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay (Argentine c. Uruguay) tranchée par la CIJ, le 20 avril 2010. Selon eux, dans cette affaire, la CIJ a même consacré la coutume internationale applicable aux États qui n'ont pas ratifié les traités permettant de régler les litiges internationaux relatifs aux eaux transfrontalières partagées. La démarche de l'Algérie, ajoutent ces mêmes spécialistes, va reposer sur les Conventions internationales d'Helsinki, de 1972 et de 1992, qui concernent la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontalières et des lacs internationaux.

Le Droit environnemental international a consacré deux principes : le principe de précaution qui impose que lorsqu'il existe des menaces de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de raison pour reporter des mesures rentables visant à prévenir la dégradation de l'environnement ; et le principe du pollueur-payeur qui stipule qu'en droit international, la pollution d'un barrage alimenté par un cours d'eau transfrontalier engage la responsabilité de l'État d'origine, qui a l'obligation stricte de prévenir, réduire et maîtriser tout dommage environnemental significatif causé au-delà de ses frontières. Intervenant hier, mercredi, dans l'émission « L'invité de la matinale » de la chaîne 1 de la Radio algérienne, Mohamed Mouali, inspecteur central au ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, a évoqué la possibilité de saisir les juridictions internationales, à partir des données de laboratoire, des rapports techniques et des inspections de terrain qui constituent des éléments essentiels pour documenter les dommages environnementaux et déterminer les responsabilités. Il a expliqué que le traitement des problèmes de pollution transfrontalière ne devait pas se limiter aux aspects techniques, mais devait également inclure la responsabilité juridique pour les dommages causés à l'environnement naturel du pays affecté. Il a souligné que la notion d'environnement naturel ne se limite pas à l'eau, mais englobe également les sols, les sédiments et les organismes vivants. Cela implique, a-t-il précisé, d'identifier les dommages subis par ces différents éléments et d'évaluer les coûts de leur traitement et de leur restauration. Il a, également, insisté sur l'importance d'adopter des méthodes d'analyses de laboratoire reconnues internationalement, en complément de la législation nationale, afin de fournir des preuves scientifiques fiables dans le cadre d'éventuelles procédures judiciaires. Il a également considéré que la protection des cours d'eau partagés relevait des responsabilités internationales des États, compte tenu de la nature transfrontalière des écosystèmes.

M'hamed Rebah

POLLUTION DE L'OUED MOULAH ET DU BARRAGE HAMMAM BOUGHRARA

L'Algérie renforce la protection de son environnement

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a affirmé, à Tlemcen, que plusieurs mesures de contrôle et de prévention ont été prises pour protéger la sécurité hydrique et les écosystèmes contre les effets de la pollution ayant affecté l'oued Mouilah et le barrage de Hammam Boughrara. S'exprimant mardi à l'issue des inspections effectuées sur le terrain par la délégation ministérielle conduite par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, dépêchée sur instruction du président de la République, la ministre a fait état des dégâts constatés sur l'environnement naturel, la biodiversité, le couvert végétal et la faune, à la suite du déversement de déchets. Dans ce cadre Krikou a qualifié ces pratiques d'atteintes à la nature, soulignant leurs répercussions environnementales sur la région, notamment en matière de dégradation du couvert végétal et de la biodiversité. Elle a, dans ce contexte, indiqué que des mesures de contrôle sont assurées du côté algérien, parallèlement à un suivi rigoureux au niveau des secteurs de l'Environnement et de l'Hydraulique. Ces dispositions visent notamment à garantir la sécurité des eaux destinées à la consommation humaine ainsi que celles utilisées pour l'irrigation. La ministre a également annoncé que son département mettra en œuvre un ensemble de mesures préventives et opérationnelles afin de protéger le couvert végétal, préserver les écosystèmes et sauvegarder la biodiversité dans la région.

Sarah O.

RELANCE AGRICOLE

L'expert Mustapha Benaoui plaide pour l'activation de quatre leviers

La réorganisation du secteur agricole, l'amélioration des statistiques, la remise en exploitation des terres en jachère et le renforcement de la mécanisation constituent les principaux leviers à activer pour moderniser l'agriculture nationale et renforcer durablement la sécurité alimentaire, a plaidé l'expert agronome et ancien cadre du ministère de l'Agriculture, Mustapha Benaoui. Intervenant sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Benaoui a souligné « l'importance des dernières orientations retenues lors du Conseil des ministres, estimant que la réorganisation des structures du secteur doit permettre de mieux répartir les responsabilités et d'améliorer la gestion des différentes filières ». Il a notamment insisté sur la nécessité de revoir la répartition des missions au sein du département ministériel, à travers « la répartition des missions entre un secrétaire d'État chargé des Forêts et un ministre délégué chargé de la Pêche ». Selon lui, « cette réorganisation permettra de mieux prendre en charge les différentes activités relevant du secteur ». L'expert a expliqué que « l'agriculture couvre près de 24 filières de production et représente un secteur stratégique pour l'économie nationale ». Elle doit également prendre en charge des activités aussi importantes que la pêche, avec près de 1.200 à 1.300 kilomètres de côtes, ainsi que les forêts, qui couvrent environ 4,5 millions d'hectares. Cette nouvelle organisation devrait ainsi permettre de mieux répartir les responsabilités et de concentrer les efforts sur les objectifs liés à la sécurité alimentaire nationale.

DES STATISTIQUES PLUS FIABLES ET DES TERRES À REMETTRE EN PRODUCTION

Parmi les orientations retenues figurent également l'amélioration des statistiques agricoles, le développement des coopératives, la réorganisation des organismes chargés de l'approvisionnement du marché ainsi que la réorganisation des directions des services agricoles dans les wilayas. La mise en place d'un service chargé des statistiques constitue, pour Mustapha Benaoui, une avancée importante, la disponibilité de données précises étant « une condition nécessaire à la planification des activités agricoles ». Il a estimé que « les informations utilisées par les administrations ne correspondent pas toujours à l'évolution de la production sur le terrain ». «Nous travaillons parfois avec des informations anciennes qui ne reflètent plus les nouvelles vocations agricoles des territoires », a-t-il fait remarquer, citant notamment le cas de Nâama, où les activités agricoles se sont diversifiées au-delà de l'élevage pastoral, avec des rendements de pomme de terre pouvant atteindre 500 quintaux à l'hectare. Il a également évoqué El Oued, qui fournit près de 38 % des besoins nationaux en pomme de terre. L'importance de disposer de statistiques fiables s'explique aussi par le poids économique et social de l'agriculture. Le secteur représente environ 15 % du produit intérieur brut (PIB), emploie près de deux millions de personnes et génère une richesse annuelle estimée à 38 milliards de dollars. La mobilisation des terres agricoles non exploitées constitue un autre axe de travail. Sur les 8,5 millions d'hectares de surface agricole utile que compte le pays, près de 3,2 millions sont actuellement en jachère, soit environ 36 %. Pour l'expert, cette situation nécessite des mesures permettant de remettre ces superficies en production. « C'est un taux très élevé, alors que la moyenne observée dans d'autres pays se situe généralement entre 6 et 10 %. Il faut absolument remettre ces terres en production », a-t-il souligné. Il a rappelé que « les exploitants bénéficiant de concessions agricoles sont tenus de valoriser les terres qui leur sont attribuées ». À ce sujet, il a précisé que « l'abandon total ou partiel des terres concédées peut constituer un motif de résiliation, conformément à l'article 29 de la loi 10-03 ».

LE DÉFI DE L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ

Parmi les instructions du président Abdelmadjid Tebboune données lors du dernier Conseil des ministres, figure notamment « l'interdiction de laisser les terres en friche ou sans exploitation, en se fondant sur des postulats erronés, qui ne correspondent en rien aux réalités de l'agriculture moderne ». L'amélioration de la productivité constitue également un défi pour l'agriculture nationale. Avec une surface agricole utile de seulement 0,2 hectare par habitant, l'Algérie doit notamment agir sur les rendements et les moyens de production. Benaoui estime que « plusieurs leviers doivent être mobilisés pour atteindre cet objectif. « La modernisation passe nécessairement par la mécanisation, l'agriculture de précision, l'irrigation d'appoint et l'utilisation de semences adaptées aux conditions pédoclimatiques de chaque région », a-t-il indiqué. Il a également mis l'accent sur l'organisation des agriculteurs au sein de structures collectives, plaidant pour « le développement des coopératives agricoles ». Selon lui, « l'organisation collective permet aux producteurs d'accéder plus facilement aux équipements, aux intrants et aux services ». Cette approche doit notamment faciliter l'accès aux équipements agricoles et aux moyens nécessaires à l'amélioration des conditions de production. La réorganisation des organismes publics chargés de l'approvisionnement figure également parmi les orientations évoquées.

CONSACRER PLUS DE MOYENS À LA FILIÈRE LÉGUMINEUSES

Aussi, la création d'un office consacré aux légumineuses alimentaires devrait permettre de répartir les missions actuellement assurées par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et de permettre à ce dernier de consacrer davantage de moyens à la gestion de la filière céréalière. Benaoui a rappelé, à ce propos, que «cet office, créé le 12 juillet 1962, dispose d'une expérience importante dans l'approvisionnement des producteurs et des minoteries ». Pour l'ancien cadre du ministère de l'Agriculture, la gestion des approvisionnements doit reposer sur une connaissance précise des volumes produits et consommés dans le pays. « Il faut connaître précisément ce que nous produisons et ce que nous consommons. C'est la seule manière d'anticiper les déficits, de gérer les excédents et de programmer les importations », a-t-il déclaré. Il a estimé enfin que « les décisions annoncées ne se limitent pas à un changement dans l'organisation administrative ». L'enjeu dépasse ainsi la seule réorganisation des structures, a-t-il relevé, soulignant qu'« il s'agit de bâtir une agriculture moderne, productive et capable de garantir durablement la sécurité alimentaire du pays ».

L. Zeggane

AVEC UNE APPROCHE ANTICIPATIVE SUR L'APPROVISIONNEMENT RÉGULIER DES MARCHÉS ET LA RÉGULATION DES PRIX

Les pouvoirs publics préparent le Ramadhan

À quelques mois du Ramadhan, les pouvoirs publics anticipent déjà les besoins du marché national. L'objectif est d'assurer la disponibilité des produits de large consommation, de maintenir un approvisionnement régulier et d'éviter les tensions sur les prix, à travers une coordination renforcée entre les différents secteurs concernés.



Ph : DR

La préparation du mois de Ramadhan est au centre des préoccupations du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Dans cette perspective, la ministre Amel Abdellatif a présidé, aujourd'hui, au siège de son département, une réunion de travail avec les secrétaires généraux des ministères des Finances, de l'Agriculture et du Développement rural, de la Pêche maritime, de l'Industrie ainsi que du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi des dispositions engagées pour garantir l'approvisionnement du marché national durant cette période de forte demande. Les discussions ont notamment porté sur l'état d'avancement des opérations liées à la disponibilité des produits de large consommation, en particulier les opérations d'importation, les niveaux des stocks, les capacités de production et les circuits de distribution. Plusieurs opérateurs et organismes concernés ont également pris part à cette réunion, notamment le groupe des industries alimentaires et de la logistique Agrolog, l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), le groupe Agrodiv ainsi que la société Magros.

L'ANTICIPATION POUR ÉVITER LES TENSIONS

Cette démarche préventive s'inscrit dans la continuité des efforts déployés ces dernières années pour aborder le mois de Ramadhan dans de meilleures conditions d'approvisionnement. Les précédentes éditions ont, en effet, été marquées par une relative accalmie sur le marché de plusieurs produits qui, auparavant, suscitaient régulièrement des inquiétudes et des tensions à l'approche du mois sacré. L'anticipation des besoins, la régularité de l'approvisionnement, le renforcement des opérations de contrôle et les campagnes de sensibilisation ont contribué à mieux encadrer le marché et à limiter les perturbations autour de certains produits de large consommation. La lutte contre les pratiques spéculatives et les circuits informels a également constitué un volet important de ce dispositif, avec des mesures coercitives prévues par la loi à l'encontre des contrevenants, dont certains ont fait l'objet de poursuites et de peines d'emprisonnement. Lors de la réunion, Amel Abdellatif a insisté sur la nécessité de poursuivre la coordination et la complémentarité entre les différents secteurs et organismes concernés, tout en renforçant le suivi sur le terrain des chaînes d'approvisionnement. Il s'agit notamment d'assurer une meilleure cohérence entre les niveaux de production, les importations et les capacités de distribution, afin de répondre à la demande prévisionnelle durant cette période. Cette coordination intersectorielle doit ainsi permettre de prévenir les éventuels déséquilibres et de garantir la disponibilité des produits à travers les différents circuits de commercialisation, conformément aux instructions des hautes autorités du pays.

Ania N.

GRÂCE À L'ÉCHANGE DES DONNÉES ENTRE LES DIFFÉRENTS SERVICES PUBLICS

Vers la fin de la fourniture des documents en double

Moins de déplacements entre les APC, les daïras et les différentes administrations, moins de documents à réunir et, surtout, un gain de temps pour les citoyens. Le principe de l'échange de données entre les services publics, consacré par le Portail national des services numériques (DZaïr digital services), devrait permettre de mettre fin à l'obligation de fournir des documents qu'une administration détient déjà. C'est l'une des avancées mises en avant lors d'une journée d'information consacrée à l'acceptation et à l'homologation des documents délivrés par le Portail national des services numériques, organisée mardi à l'École nationale d'administration (ENA), à l'invitation de la ministre, Haut-Commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a pris part à cette rencontre, aux côtés de membres du gouvernement, de hauts responsables et de cadres d'institutions publiques. Concrètement, cette orientation vise à éviter au citoyen de devoir récupérer auprès d'un service public des documents ou des informations qu'il a déjà fournis à une autre administration. Qu'il s'agisse de démarches auprès des APC, des daïras ou des wilayas, ou encore de procédures liées à la délivrance de documents administratifs, l'objectif est de faire en sorte que les administrations puissent accéder directement aux informations nécessaires, les vérifier et les échanger entre elles, lorsque les conditions de cet échange sont réunies. Cette démarche est également appelée à alléger les formalités administratives dans différents secteurs, en mettant fin à la multiplication des déplacements et à la collecte de pièces déjà disponibles dans les circuits de l'administration publique.

…ET DE LA DUALITÉ ENTRE DOCUMENTS PAPIER ET NUMÉRIQUES

Dans son intervention, Mohamed Hattab a souligné que le Portail national des services numériques constitue une étape concrète dans la consécration de la reconnaissance du document électronique et son adoption dans les différentes transactions administratives. Il doit notamment mettre fin à la dualité de traitement entre le document papier et le document numérique. Le ministre a insisté sur le principe de ne plus exiger du citoyen des documents ou des informations déjà disponibles auprès d'une autre administration publique, dès lors que les conditions de leur échange et de leur vérification sont réunies. Une orientation qui s'inscrit dans une volonté de simplifier les procédures, de réduire le poids des démarches administratives et de renforcer la confiance entre le citoyen et les institutions de l'État. Pour Hattab, la modernisation de l'administration ne saurait toutefois se limiter à la numérisation des documents et des services. Elle suppose également un changement profond des pratiques et des mentalités administratives. «Le véritable défi ne se limite pas à la numérisation des documents et des services, mais réside plutôt dans l'instauration d'un changement profond des pratiques et des mentalités administratives», a-t-il affirmé. L'objectif est ainsi de passer à une administration intégrée, capable de récupérer, de vérifier et d'échanger les informations en interne, au lieu de faire supporter au citoyen la charge des déplacements entre les différents services et de la constitution de dossiers administratifs. Le ministre a également rappelé que la réussite de cette transition doit être évaluée à travers ses retombées concrètes sur le quotidien des citoyens, notamment en matière de gain de temps, d'amélioration de l'accueil et de qualité du service public, et non au seul nombre de plateformes numériques mises en place. Il a enfin appelé au renforcement de l'interopérabilité des données, tout en veillant à la sécurité des systèmes et à la protection des données personnelles. Il a également souligné l'importance de la formation des ressources humaines afin d'ancrer une nouvelle culture administrative fondée sur l'innovation et l'efficacité, réaffirmant l'engagement de son secteur à contribuer à ce chantier national.

A. N.

PORTAIL « DZAIR DIGITAL SERVICES »

Plus de deux millions d'inscrits en quatre mois

Le portail national des services numériques gouvernementaux « Dzair Digital Services » connaît une montée en puissance significative, avec plus de deux millions de citoyens inscrits en seulement quatre mois et plus de 11 millions de visiteurs. Près de 900 000 documents administratifs signés électroniquement ont également été téléchargés, témoignant de l'adhésion croissante des citoyens à la dématérialisation des prestations publiques. Le processus de transformation numérique en Algérie franchit une nouvelle étape. Le portail national des services numériques gouvernementaux « Dzair Digital Services » a enregistré plus de deux millions d'inscriptions depuis son lancement, tandis que le nombre de visiteurs a dépassé les 11 millions. Près de 900 000 documents administratifs signés électroniquement ont également été délivrés à travers cette plateforme. Ces chiffres ont été annoncés, mardi à Alger, par la ministre et Haut-Commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, à l'ouverture d'une journée d'information consacrée à la reconnaissance et à l'acceptation des documents administratifs délivrés via le portail national. Dans son allocution, la responsable a souligné que cette démarche constitue une étape déterminante dans le processus de modernisation de l'administration publique. Elle ne se limite pas à une simple évolution technique ou au remplacement du document papier par son équivalent électronique, mais traduit un choix stratégique visant à améliorer la qualité du service public, à moderniser les méthodes de gestion et à renforcer la confiance entre le citoyen et l'administration. La ministre a rappelé, dans ce contexte, que cette orientation bénéficie d'un suivi particulier du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a régulièrement insisté sur la nécessité de placer les préoccupations des citoyens au cœur de l'action publique. À ce titre, le 5 juillet 2026 a marqué un tournant dans cette dynamique, avec l'inauguration du centre de données de Mohammadia et la mise en service officielle du portail « Dzair Digital Services ». Cette initiative a consacré la convergence entre le développement des infrastructures numériques nationales et la modernisation des prestations administratives.

DE 21 À 68 SERVICES NUMÉRIQUES

Présenté comme une interface nationale unifiée, le portail permet aux citoyens d'accéder, à partir d'un point d'entrée unique et sécurisé, aux différentes prestations numériques proposées par les administrations, les établissements et les organismes publics, grâce notamment à l'identité numérique nationale. Depuis son lancement avec 21 prestations, la plateforme a connu un élargissement progressif de son offre, qui compte désormais 68 services numériques. Cette évolution intervient conformément aux orientations du président de la République, formulées lors du Conseil des ministres du 12 juillet 2026, portant notamment sur l'élargissement des domaines d'utilisation du portail et le renforcement de l'interconnexion entre les différents secteurs. Son fonctionnement repose sur des infrastructures numériques nationales souveraines, à l'instar du réseau d'interconnexion IRIES et du système d'interopérabilité, qui assurent des échanges de données sécurisés entre les différentes administrations. La plateforme intègre également des mécanismes de confiance numérique, notamment l'authentification, la signature électronique et le paiement électronique. Pour Meriem Benmouloud, les indicateurs enregistrés au cours des quatre premiers mois témoignent de l'intérêt grandissant des citoyens pour les prestations dématérialisées et de leur disposition à accompagner le processus de transformation numérique.

M. Seghilani

CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS DU 28 NOVEMBRE 2026

Les chefs de partis en première ligne, les candidats se font discrets

La campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre entre aujourd'hui, jeudi, dans sa deuxième semaine, sans parvenir à susciter une fièvre sur le terrain.



Malgré la multiplication des meetings animés par les chefs de partis à travers les différentes wilayas, la mobilisation des candidats au niveau local demeure relativement faible, donnant lieu à une campagne encore peu visible dans plusieurs communes. Au cours de sa première semaine, la campagne a été marquée par une activité soutenue des directions des formations politiques, qui ont multiplié les rencontres et les rassemblements pour présenter leurs programmes, exposer leurs positions et appeler les citoyens à participer au scrutin. Toutefois, cette intensité au niveau des directions partisanes ne s'est pas véritablement répercutée sur les campagnes individuelles des candidats, dont les initiatives de proximité restent limitées.

Parallèlement, certaines interventions ont été marquées par des discours à caractère national et politique général, abordant parfois des questions dépassant les prérogatives des assemblées populaires communales et de wilaya. Une orientation qui laisse parfois au second plan la présentation de propositions concrètes adaptées aux réalités et aux besoins propres à chaque collectivité. L'enjeu de ce scrutin réside pourtant dans la capacité des futurs élus à prendre en charge les préoccupations quotidiennes des citoyens, notamment en matière d'aménagement urbain, de transport, de propreté, d'approvisionnement en eau et d'amélioration des services publics.

IMPLIQUER LES CITOYENS DANS LA GESTION

Au sixième jour de la campagne, plusieurs responsables politiques ont justement consacré leurs interventions aux mécanismes de gestion des collectivités locales, en mettant l'accent sur la participation citoyenne et l'ouverture des assemblées élues aux différentes compétences.

À Biskra, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a appelé les candidats de son parti à faire du citoyen une véritable force de proposition au sein des assemblées locales, s'ils venaient à être élus. Il a estimé que l'élu doit être à l'écoute des citoyens et encourager une réflexion collective intégrant les propositions constructives, afin de réaliser un saut qualitatif, notamment dans le domaine de l'investissement.

Dans le même sens, le représentant du président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, le membre du bureau national, Hadj Belghaouti, a plaidé, lors d'un rassemblement à Ghardaïa, pour une approche participative dans l'élaboration des programmes de développement local. Celle-ci devrait, selon lui, associer les différents acteurs locaux, les composantes de la société civile et les citoyens à la définition des priorités et à la recherche de solutions à leurs préoccupations.

À Alger, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a, pour sa part, appelé au renforcement de l'initiative locale à travers une plus grande ouverture aux compétences nationales, afin de leur permettre de contribuer au processus de développement. Il a également plaidé pour l'octroi de davantage de prérogatives aux assemblées élues, afin qu'elles puissent prendre en charge les préoccupations des citoyens de manière effective et efficace.

COMPÉTENCES, INTÉGRITÉ ET PROXIMITÉ

La question du profil des futurs élus a également occupé une place importante dans les interventions de la journée. À Khenchela, le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a appelé les citoyens à choisir, lors du scrutin du 28 novembre, les candidats les plus compétents et les plus intègres pour gérer les assemblées populaires communales et de wilaya. Il a affirmé que les candidats de sa formation politique étaient déterminés à servir le pays et à prendre en charge les préoccupations des citoyens.

À Oran, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a mis en avant l'expérience et la qualification des candidats de son parti, estimant que ces qualités leur permettent d'assumer leurs responsabilités et d'être au service du citoyen. Il a également rappelé que la participation du FLN à cette échéance électorale reposait sur son engagement à servir les citoyens et à défendre leurs intérêts.

De son côté, le président du Mouvement El Binaa El-Watani, Abdelkader Bengrina, intervenant dans la wilaya de Messaad, a présenté les grandes orientations du programme de son parti en matière de gestion locale. Il a plaidé pour l'instauration d'une nouvelle culture de gestion fondée sur l'esprit d'initiative, le travail de terrain et une meilleure connaissance des besoins et des aspirations des citoyens. Bengrina a également souligné que l'un des défis majeurs, particulièrement dans les nouvelles wilayas, consiste à identifier les secteurs susceptibles de générer une plus-value pour l'économie nationale.

À Tizi Ouzou, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Athmane Mazouz, a, quant à lui, appelé les électeurs à voter en faveur des candidats de son parti dans la wilaya lors du scrutin du 28 novembre.

Au fil des interventions de cette sixième journée, la participation citoyenne, la valorisation des compétences et l'amélioration de la gestion des assemblées élues se sont ainsi imposées comme des axes récurrents des discours partisans, dans une campagne qui reste toutefois en attente d'une mobilisation plus visible des candidats au niveau local.

Sarah O.

ÉDUCATION

Des contractuels recrutés en maths et en EPS

Quarante jours après la rentrée scolaire 2026-2027, plusieurs directions de l'éducation relancent le recrutement d'enseignants contractuels, y compris au profit de candidats issus d'autres wilayas. Cette mesure vise notamment à combler le déficit d'encadrement dans certaines matières, en particulier les mathématiques et l'éducation physique et sportive. Une mesure d'accompagnement est également prévue : la mise à disposition d'un hébergement pour les enseignants recrutés. Les directions de l'éducation de plusieurs wilayas, notamment Médéa et Béchar, ont annoncé la réouverture des candidatures au recrutement temporaire au profit des diplômés universitaires titulaires d'un master ou d'une licence, pour pourvoir les postes financiers vacants. Les candidats peuvent ainsi postuler au niveau des services du personnel, y compris lorsqu'ils résident en dehors de la wilaya concernée. Les dossiers de candidature doivent comporter une copie du diplôme requis, une copie de la carte nationale d'identité, un extrait de naissance ainsi qu'un justificatif de la situation vis-à-vis du service national (accomplissement, exemption ou sursis). Les besoins recensés concernent particulièrement deux spécialités. Pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive, les directions concernées acceptent les diplômes de licence ou de master en éducation physique, en sciences et techniques des activités physiques et sportives, ainsi qu'en éducation physique et sportive et en sciences et technologies des activités physiques et sportives. S'agissant de l'enseignement des mathématiques au cycle secondaire, le recrutement est ouvert aux titulaires d'un master dans les spécialités mathématiques, informatique, recherche scientifique, probabilités et statistiques.

UN HÉBERGEMENT À LEUR DISPOSITION

Au-delà du renforcement de l'encadrement pédagogique, les directions de l'éducation ont prévu d'assurer un hébergement aux enseignants contractuels concernés, notamment ceux qui souhaitent rejoindre des postes situés en dehors de leur wilaya de résidence. Cette disposition vise à faciliter leur installation et leur permettre d'exercer dans de meilleures conditions. Elle devrait également réduire les contraintes liées aux déplacements quotidiens, particulièrement pour les enseignants confrontés à l'éloignement géographique et au manque de moyens de transport, ainsi que la fatigue physique et psychologique qui en découle. À travers cette nouvelle opération de recrutement, les directions concernées entendent résorber les vacances pédagogiques enregistrées et éviter que des classes restent sans encadrement, tout en assurant aux enseignants recrutés des conditions de travail et de stabilité leur permettant d'accomplir leurs missions.

Ania N.

LANGUE ARABE

Un forum national s'ouvre à Biskra

La 2e édition du Forum national de la langue arabe s'est ouverte hier à l'Université Mohamed Khider de Biskra, en coordination avec le Haut Conseil islamique, sous le thème : « La langue arabe à l'horizon de la transformation numérique : de la mémoire civilisationnelle à la souveraineté cognitive». La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions officielles du président du Haut Conseil islamique, le professeur Mabrouk Zeid El-Kheir, du ministre d'État, recteur de Djamaâ El-Djazaïr, cheikh Mohamed El-Maâmoun El-Kacimi El-Hassani, du wali de Biskra, Abdelkrim Batouyoui, ainsi que du recteur de l'université, le professeur Zouheir Debi. La séance inaugurale s'est également déroulée en présence de députés des deux chambres du Parlement, de cheikhs de zaouïas, de personnalités nationales et de cadres des autorités locales civiles et militaires, ainsi que de représentants de plusieurs institutions et organisations. Elle a également réuni un large éventail d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants de l'université

L.Zeggane

CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS L'ÉDUCATION

Les résultats définitifs dévoilés

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier, les résultats définitifs du concours de recrutement sur épreuves au titre de l'année 2026, pour l'accès à plusieurs grades du secteur. Les résultats ont été mis en ligne à partir de 14h sur la plateforme numérique dédiée au recrutement. Les postes concernés sont ceux de surveillant général, d'intendant, d'intendant adjoint, de conseiller analyste d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, d'éducateur spécialisé en soutien pédagogique, de conseiller en alimentation scolaire et d'attaché principal de laboratoire. Dans un communiqué, le ministère a précisé que chaque candidat pouvait consulter son résultat à travers son compte électronique personnel sur la plateforme dédiée au recrutement. Les candidats concernés pouvaient ainsi accéder aux résultats via le lien suivant : https://tawdif.education.dz

A. N.

POUR FAIRE FACE À L'ESCALADE DE L'OCCUPANT MAROCAIN

Le Polisario décrète la mobilisation générale

Pour répondre aux activités militaires jugées dangereuses du Maroc, le Secrétariat national du Front Polisario a décrété, mardi, la mobilisation générale sur l'ensemble des territoires de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), indique un communiqué publié à l'issue d'une session d'urgence de cette instance présidée par le secrétaire général du Front Polisario et président de la République, Brahim Ghali.



Ph : DR

Le document indique que cette mesure est une réplique directe à l'accélération des tensions et aux activités militaires marocaines jugées dangereuses le long du mur de la honte et dans les zones contestées. La haute instance sahraouie a dénoncé ce qu'elle qualifie de "politique expansionniste et d'obstruction systématique" aux efforts de paix internationaux. Dans son appel, le Secrétariat national du front Polisario l'instance dirigeante a exhorté l'ensemble des Sahraouis, "à se tenir prêts et mobilisés pour faire face aux manœuvres de l'occupant et défendre les acquis de la cause nationale". L'instance a également lancé un appel pressant à l'ONU et l'UA afin d'assumer leurs responsabilités envers la décolonisation de la dernière colonie en Afrique et amener le Maroc à se conformer à la légalité internationale avant de mettre en garde contre une éventuelle escalade et ses conséquences sur la sécurité et la stabilité de toute la région.Il est utile de rappeler dans ce contexte que depuis le véto russe qui a bloqué le projet de résolution des USA et entraîné le non renouvellement du mandat de la MINURSO, le Maroc fidèle à sa ligne expansionniste avait brandi la menace de retirer le dossier des organes de l'ONU et d'entamer une stratégie qui va lui permettre, avait estimé Nasser Bourita son ministre des affaires étrangères, de définir une nouvelle réalité sur le terrain par l'agression des territoires libérés. D'ailleurs, M6 avait donné instruction au nouveau ministre de l'intérieur en vue de coordonner les procédures de liquidation et de retrait de la MINURSO, une étape qu'il juge nécessaire pour faire croire à la communauté internationale et surtout ses sujets que son plan de large autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine a abouti.

UN EXPANSIONNISME ENCOURAGÉ PAR LE SOUTIEN DE SON MENTOR, L'ENTITÉ SIONISTE

Le Makhzen qui a hypothéqué la souverainеté du royaume en se jetant dans les bras des sionistes a montré depuis son bellicisme à l'égard de ses voisins. Les prémices de l'escalade qu'il vient d'entamer dans la région interviennent dans le contexte du renforcement de la coopération militaire avec l'entité sioniste. La visite, lundi dernier, d'une délégation militaire sioniste a été marquée par l'inauguration d'un bureau permanent de l'attaché de défense israélien à Rabat. Celui-ci sera dirigé par le colonel Sharon Itach, premier attaché de défense permanent d'Israël au Maroc et cité dans le rapport de la CPI dans le cadre de l'enquête de génocide et de crimes de guerre à Ghaza. Des représentants de Tsahal font également partie de la délégation qui séjourne au Maroc. Par ailleurs l'armée sioniste et les Forces armées royales coopèrent déjà dans plusieurs domaines, notamment lors d'entraînements conjoints et ce depuis la normalisation en 2020. Fidèle à sa politique de roublardise, le Maroc, par la voix de son monarque, se dit engagé à respecter le cessez-le feu avec le front Polisario, mais d'un autre coté affirme la nécessité de suivre l'évolution du dossier du Sahara à différents niveaux et de poursuivre les projets de développement dans les provinces du sud », en un mot tenter de reconquérir les territoires sahraouis libérés en vue de leur annexion. Il œuvre pour créer une nouvelle réalité suer le terrain qui pourrait lui permettre de ne plus revenir à la table des négociations et de passer les résolutions de l'ONU et l'UA. Pour preuve de sa mauvaise foi, son armée a mené une série d'attaques de drones dans la région et qui ont visé au moins trois véhicules, des victimes ont été signalées. Selon les premières informations rapportées, les forces marocaines ont mené plusieurs frappes ciblées à l'aide de drones dans les zones frontalières du Sahara occidental. Un camion mauritanien de transport de bétail aurait notamment été pris pour cible. Deux victimes ont été signalées. Parallèlement, d'autres drones ont frappé une cible dont la nature reste inconnue, à proximité de la frontière entre le Sahara occidental et la Mauritanie. Et c'est pour faire face à cette escalade que la mobilisation générale de la population sahraouie, a été décrétée par le Secrétariat national du front Polisario.

AG DE L'ONU SUR L'USAGE DU DROIT DE VETO

Parallèlement, le recours de la Russie à son droit de véto pour bloquer un projet de résolution du Conseil de sécurité présenté par le USA a poussé l'Assemblée générale des Nations unies à tenir une séance plénière publique mardi à son siège de New York pour discuter de l'utilisation par la Fédération de Russie, de son droit de veto au Conseil de sécurité le 30 octobre, qui a bloqué un projet de résolution présentée par les États-Unis sur le Sahara occidental. La réunion a été convoquée conformément à la résolution 76/262 de l'Assemblée générale, qui prévoit un débat automatique dans les dix jours ouvrables suivant l'exercice du droit de veto par un membre permanent du Conseil de sécurité. La Russie avait opposé son veto au projet de résolution parrainé par les États-Unis (S/2026/868), tandis que le Conseil de sécurité n'a pas non plus réussi à adopter un projet de résolution russe alternatif visant à prolonger techniquement le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Le véto russe a finalement a été le coup de grâce porté au supposé plan de règlement présenté par le Maroc et défendu par d'anciennes puissances coloniales. Plus de 30 États membres ont fait des déclarations lors de la session de mardi. Compte tenu du nombre important de participants, le président de l'Assemblée générale a annoncé que les débats reprendraient mercredi, avec 55 pays et plusieurs groupes régionaux inscrits pour prendre la parole. Parmi les participants figuraient les membres permanents du Conseil de sécurité, à savoir la Russie, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Chine, ainsi que l'Union européenne et les pays nordiques. Des pays africains, latino-américains et asiatiques, dont l'Algérie, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Timor-Leste et la Malaisie, figuraient également parmi les intervenants prévus lors de cette réunion, témoignant du large intérêt international porté à la question du Sahara occidental que le Maroc et ses alliés ne sont pas parvenus à effacer de l'agenda des organes de la communauté internationale ni à liquider en s'appuyant sur la force pour fouler aux pieds la légalité et le droit international.

Slimane B.

L'ALGÉRIE A RÉAFFIRMÉ, À L'AG DE L'ONU, SA POSITION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

« Ne jamais s'écarter du principe de décolonisation »

L'Algérie, par la voix de son représentant permanent adjoint auprès des Nations unies, l'ambassadeur Mehdi Litim, a, une fois encore, clarifié la question du Sahara occidental en tant que question de décolonisation. Il s'agit pour les Nations unies, a réaffirmé l'ambassadeur Mehdi Litim, de continuer d'assumer une responsabilité juridique et politique pour garantir l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination. Il a souligné que toute approche partiale ou toute solution irréfléchie est susceptible de compromettre les bases d'un règlement pacifique et de faire échouer les efforts internationaux visant à mettre fin au conflit. Dans une allocution prononcée lors du débat de la 39e séance plénière de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, consacré à l'usage du droit de veto, l'ambassadeur Mehdi Litim a précisé que le débat relatif au Sahara occidental "ne se limite pas à une question procédurale ou technique, mais porte sur l'essence même du conflit et sur la crédibilité de l'ONU" quant au respect des engagements pris dans le cadre du mandat de la mission créée pour le règlement de cette question. Il a rappelé que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) avait été créée dans le cadre d'un plan de règlement convenu et signé, parallèlement à un accord de cessez-le-feu, dans le but d'organiser un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Depuis 35 ans, a-t-il souligné, le Conseil de sécurité n'a cessé de réaffirmer "des critères clairs en vue de parvenir à un règlement pacifique, juste, durable et mutuellement acceptable, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination, étant donné que le Sahara occidental demeure une question de décolonisation non encore achevée". Ce rappel vient à bon escient pour rectifier l'idée que cherchent à accréditer les alliés de l'occupant américain, pour faire croire que la MINURSO était chargée de la surveillance du cessez-le-feu. Ce qui est faux, car sa création est venue suite à la décision de tenir un référendum ce qui a amené le Front Polisario à accepter le cessez-le-feu sous les auspices onusiens.

L'ambassadeur Mehdi Litim a assuré que l'Algérie "croit en la capacité de la diplomatie à obtenir des résultats et en la nécessité de la privilégier, dans le respect de la Charte des Nations unies, du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives à la question du Sahara occidental". Il a réitéré, dans ce sens, "la nécessité de ne cautionner aucune démarche susceptible de s'écarter du principe de décolonisation et des critères onusiens régissant le processus politique, afin de garantir l'aboutissement à une solution juste, durable et mutuellement acceptable, assurant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination". Pour rappel, à la fin du mois dernier, dans une intervention devant le Conseil de sécurité, lors des discussions relatives au renouvellement du mandat de la MINURSO), le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, avait réaffirmé l' attachement indéfectible de l'Algérie à la poursuite des efforts en vue d'un règlement juste, durable et mutuellement acceptable, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément à la Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes de l'Organisation.

Pour l'Algérie, avait-il insisté, toute tentative d'imposer une solution préétablie au peuple sahraoui ou de contourner son droit inaliénable à l'autodétermination constitue une grave déviation par rapport à la légalité internationale et aux principes de la Charte des Nations unies. Il avait dénoncé fermement les démarches visant à légitimer un fait accompli colonial imposé par la force au Sahara occidental, soulignant que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne constitue ni une monnaie d'échange ni un privilège que les puissances influentes peuvent accorder ou retirer.

M. R.

LA DÉLÉGATION DE KANSAS CITY ET DE LAWRENCE À TIPASA

Notre patrimoine archéologique envoûte les Américains

Des membres d'une délégation américaine, composée de citoyens et de responsables des villes de Kansas City et de Lawrence, dans l'État du Kansas, ont exprimé leur admiration pour le site archéologique de Tipasa, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, à l'occasion d'une visite effectuée mardi.



Ph : DR

Au cours de cette visite, les membres de la délégation ont salué la valeur historique et civilisationnelle du site, ainsi que les efforts déployés pour préserver ce patrimoine. Amber Sellers, membre du conseil municipal de Lawrence, a notamment fait part de son admiration pour les méthodes de conservation de ce legs historique, soulignant que l'art et la culture constituent des moyens privilégiés de rapprochement entre les peuples. Elle a également exprimé sa satisfaction de découvrir l'Algérie dans le cadre de cette visite, estimant que ce type d'échanges, permettant de mieux connaître le patrimoine culturel de l'autre, contribue à renforcer les partenariats et à élargir les perspectives de coopération et d'innovation. De son côté, Corinne Gilbert, directrice de la communication et des relations avec les habitants de la ville de Lawrence, a qualifié cette découverte d'expérience particulièrement marquante. Elle a indiqué que les membres de la délégation comptaient partager, à leur retour aux États-Unis, les connaissances acquises et les découvertes faites durant leur séjour en Algérie, afin de faire connaître à leur entourage la richesse de son patrimoine archéologique et culturel. Elle a, dans ce contexte, exprimé l'espoir que cette initiative encouragera davantage d'Américains à visiter l'Algérie, tout en faisant part de son souhait d'y revenir à l'avenir. Pour sa part, Megan Bardwell, inspectrice de police à Lawrence, a décrit la visite du site archéologique de Tipasa comme une expérience « impressionnante et émouvante », affirmant que la découverte de ce patrimoine lui avait permis d'approfondir sa compréhension de la culture et de l'histoire de l'Algérie. Elle a également salué la qualité de l'accueil et l'hospitalité dont la délégation a bénéficié depuis son arrivée en Algérie. Des marques d'hospitalité qui lui ont rappelé celles vécues lors du séjour de la sélection nationale de football et de ses supporters dans l'État du Kansas, à l'occasion de la Coupe du monde 2026. Megan Bardwell a enfin exprimé son envie de revenir en Algérie pour découvrir d'autres sites du pays et goûter à ses spécialités culinaires traditionnelles.

Sarah O.

SAFRAN

Une récolte prometteuse à Khenchela

Surnommé « l'or rouge », le safran ouvre sa campagne de récolte à Khenchela sous de bonnes perspectives de production et de qualité. Les premiers indicateurs annoncent une productivité supérieure à celle des années précédentes, portée par des conditions climatiques favorables et l'expérience acquise par les producteurs. Avec un prix pouvant atteindre 2 000 DA le gramme, cette épice à forte valeur ajoutée représente également un potentiel économique et une opportunité de diversification des exportations nationales hors hydrocarbures. Le coup d'envoi officiel de la campagne de récolte du safran au titre de la saison agricole en cours a été donné mardi dans la wilaya de Khenchela. Les premières estimations sont encourageantes, laissant entrevoir une production abondante et de haute qualité. Selon Samir Ghodbane, secrétaire général de l'Association algérienne pour la promotion du safran et producteur de safran biologique dans cette wilaya, les premiers indicateurs « augurent d'une excellente productivité par rapport aux années précédentes ». Cette évolution favorable s'explique notamment par les conditions climatiques enregistrées ainsi que par l'expérience accumulée par les agriculteurs et les investisseurs engagés dans cette culture. La récolte du safran exige toutefois un savoir-faire particulier et une grande minutie. Elle commence très tôt le matin, avec la cueillette des fleurs, de préférence à la lumière du jour afin de préserver les caractéristiques de cette épice. Vient ensuite la séparation des filaments rouges, appelés stigmates, une opération délicate généralement confiée aux femmes rurales, avant le séchage naturel ou mécanique. Ce processus obéit à des normes scientifiques et à des mesures sanitaires strictes pour préserver la qualité, le goût, la couleur ainsi que les propriétés nutritionnelles et antioxydantes du produit. Le producteur souligne également la qualité du safran cultivé dans la région, dont la teneur en crocine, le composé naturel responsable de sa couleur rouge-orangé, peut atteindre 20 %, selon les analyses réalisées.

UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE ET DES AMBITIONS À L'EXPORTATION

Au-delà de ses perspectives agricoles, le safran constitue une culture à forte valeur commerciale. Pratiquée par les agriculteurs de la wilaya depuis douze ans, cette activité a connu une expansion importante en raison des revenus qu'elle peut générer, notamment lorsque les producteurs parviennent à écouler l'ensemble de leur récolte. Le prix du gramme de cette épice peut ainsi atteindre 2 000 DA. Très prisé en cuisine, notamment dans les plats en sauce, les paellas et les préparations à base de riz, le safran est également utilisé en phytothérapie pour ses propriétés antioxydantes et apaisantes, ainsi que comme colorant naturel. Les producteurs ambitionnent désormais d'élargir les débouchés commerciaux de cette production et de conquérir les marchés internationaux. Pour y parvenir, ils misent notamment sur l'adoption de techniques modernes de traitement et de conditionnement du produit final. Dans cette perspective, Samir Ghodbane plaide pour une plus grande intégration de la recherche scientifique dans le développement de la filière, ainsi que pour la facilitation des procédures d'étiquetage et de commercialisation, notamment auprès des laboratoires pharmaceutiques, aux niveaux national et international. L'enjeu est de faire évoluer cette activité, au-delà de sa dimension agricole traditionnelle, vers une véritable filière économique créatrice d'emplois et susceptible de contribuer à la diversification des exportations nationales hors hydrocarbures et à l'augmentation des recettes du pays.

Ania N.

SALON « SIVECC »

Plus de 160 exposants attendus à la 7e édition à Alger

La 7e édition du Salon international de la ventilation, de l'électricité, du chauffage, de la climatisation, de la plomberie et de la sécurité incendie (SIVECC) se tiendra du lundi 16 au jeudi 19 novembre en cours au Palais des expositions de la SAFEX à Alger, avec la participation de plus de 160 entreprises nationales et étrangères, ont indiqué les organisateurs. En effet, cette manifestation économique de quatre jours réunira des professionnels issus de neuf pays, dont la Chine, la Turquie, l'Italie, l'Egypte, la Serbie et la Jordanie, et devrait accueillir près de 12000 visiteurs, selon la même source. Installé au pavillon Palestine sur une superficie de 15.000 m^2, le salon rassemblera fabricants, distributeurs, installateurs, industriels, prescripteurs et utilisateurs finaux. Cette participation internationale permettra aux professionnels algériens de découvrir de nouvelles solutions et technologies et de renforcer les échanges avec des partenaires étrangers dans les différents domaines liés aux installations techniques du bâtiment. En marge de l'exposition, le programme prévoit dix conférences et ateliers de formation consacrés notamment aux évolutions technologiques et aux enjeux de l'efficacité énergétique. Les rencontres porteront, entre autres, sur les solutions de diffusion et de filtration de l'air dans les salles blanches, l'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel ainsi que les solutions visant à améliorer la sobriété énergétique des systèmes de climatisation. À travers cette édition, le SIVECC entend ainsi constituer un espace d'échanges et de mise en relation entre les différents acteurs de la filière, tout en favorisant le développement de partenariats entre entreprises algériennes et opérateurs internationaux.

L.Zeggane

LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT-EL-MÉNIÂA

Les préparatifs du projet de 495 km avancent

Le lancement du projet de la ligne ferroviaire reliant Laghouat, Ghardaïa et El-Meniâa, sur 495 km, était au centre d'une réunion de travail tenue à Alger entre le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, et une délégation de la Banque africaine de développement (BAD). Financé dans le cadre d'un partenariat entre la BAD et la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII), le projet fait actuellement l'objet de préparatifs techniques et organisationnels. La rencontre, consacrée au renforcement de la coopération entre l'Algérie et la BAD dans le financement des infrastructures et le développement du réseau ferroviaire, a été suivie d'une réunion élargie à laquelle ont pris part la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, des cadres de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), ainsi qu'une représentante du ministère des Finances. Les échanges ont notamment porté sur l'état d'avancement des préparatifs, les aspects techniques et organisationnels du projet, ainsi que les équipements et les moyens mobilisés en prévision du lancement des travaux. Le schéma directeur des centres et établissements de maintenance du matériel ferroviaire prévus le long de ce corridor a également été présenté, compte tenu de leur rôle dans l'exploitation et la pérennité des infrastructures.

LA FORMATION ET L'EMPLOI AU CŒUR DU PROJET

La réunion a également abordé le volet socio-économique de cette réalisation, notamment les besoins en compétences et les perspectives de formation et d'emploi qu'elle pourrait générer. À ce titre, le Référentiel national des formations et des compétences a été présenté, avec une démarche visant à adapter les formations professionnelles aux métiers et spécialités nécessaires à la réalisation et à l'exploitation de la future ligne. Il s'agit notamment d'anticiper les besoins en main-d'œuvre qualifiée et de rapprocher l'offre de formation des exigences du projet et du marché du travail. Les participants ont enfin souligné la nécessité de poursuivre la coordination entre les secteurs concernés et la BAD pour accompagner la concrétisation de cette infrastructure. La délégation de la Banque a, pour sa part, salué l'état des préparatifs et les efforts de coordination engagés, notamment pour associer le projet aux besoins en formation et en emploi.

A. N.

ALGÉRIE - SINGAPOUR

Attaf examine les perspectives de renforcement du partenariat bilatéral

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, au siège du ministère, l'ambassadeur non résident de la République de Singapour auprès de l'Algérie, Mohamed Allami Moussa. Cette rencontre a permis aux deux parties de passer en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et Singapour et d'examiner les perspectives de leur développement, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de la gestion urbaine, du commerce et de l'industrie. Les entretiens ont également porté sur les moyens de valoriser les potentialités et les opportunités offertes par les deux pays, en vue de renforcer leur partenariat bilatéral, d'élargir les domaines de coopération économique et d'investissement et de hisser les relations algéro-singapouriennes à des niveaux supérieurs.

S. O.

CONSTANTINE. ENVIRONNEMENT ET INNOVATION VERTE

L'Université Salah Boubnider mobilise les jeunes générations

L'Université Salah Boubnider (Constantine 3) a organisé une manifestation scientifique dédiée à l'implication des jeunes dans la protection de l'environnement. Inscrit dans le cadre de la Chaire UNESCO "GREENid", l'événement a permis à des élèves et étudiants de présenter des projets innovants portant sur le recyclage, la préservation des écosystèmes et la valorisation des ressources naturelles.



Ph : DR

Organisée en coordination avec la Faculté de Génie des Procédés, le Bureau du développement durable de l'université et la Direction de l'éducation de la wilaya, cette initiative vise à promouvoir la citoyenneté environnementale.

Le recteur de l'université, le professeur Châabane Baitiche, a souligné que l'obtention de la Chaire UNESCO consacre les efforts de l'établissement en matière d'ouverture sur son environnement extérieur et de durabilité, tout en insistant sur la nécessité de consolider ces acquis par des partenariats durables avec le secteur éducatif. La pertinence de cette thématique repose notamment sur la dynamique des établissements scolaires pilotes dotés de clubs scientifiques.

La vice-recteur, Mme Bouba Bouchaïr, a rappelé que l'objectif principal est de sensibiliser les jeunes aux enjeux climatiques et de les préparer à agir en tant que citoyens conscients. Sur le plan scientifique, l'enseignante et représentante de la Chaire UNESCO, Abir Hasnaoui, a mis en lumière le rôle crucial de la chimie verte pour réduire la pollution chimique et valoriser les déchets industriels, constituant un levier majeur pour le développement durable.

Outre les communications sur les missions de la Chaire UNESCO et les nouvelles techniques de traitement des eaux, l'événement a été marqué par la signature d'une convention de coopération avec l'Institut de la nutrition, de l'alimentation et des technologies agro-alimentaires (INATAA) de l'Université Constantine 1, afin d'accompagner les porteurs de projets.

Un jury spécialisé est chargé d'évaluer les travaux pour décerner dix prix d'encouragement répartis entre les différents cycles d'enseignement, les universitaires et les personnes aux besoins spécifiques, couronnés par un prix spécial récompensant le projet au plus fort impact environnemental.

R. R.

SIDI BEL-ABBÈS. CHU ABDELKADER-HASSANI

Poursuite de la campagne de dépistage précoce du cancer de la prostate

Les activités de la campagne de sensibilisation et de dépistage précoce du cancer de la prostate se poursuivent au Centre hospitalo-universitaire (CHU) " Dr Abdelkader Hassani " de Sidi Bel-Abbès, à l'occasion du programme "Novembre Bleu", consacré à la sensibilisation et à la lutte contre cette maladie, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de cet établissement hospitalier.

Organisée au niveau du service d'urologie et de chirurgie rénale jusqu'au 12 novembre courant, cette initiative prévoit la réalisation d'examens cliniques et biologiques spécialisés au profit des hommes âgés de 50 ans et plus. Elle vise à favoriser le diagnostic précoce de la maladie et à orienter les cas nécessitant un suivi médical vers une prise en charge thérapeutique rapide et adaptée.

Dans le cadre de cette démarche, un atelier médico-chirurgical de formation a également été organisé au sein du CHU, marqué par l'introduction, pour la première fois au niveau de cet établissement, d'une technique mini-invasive utilisant l'énergie thermique de la vapeur d'eau pour le traitement de l'hypertrophie bénigne de la prostate, avec la participation de chefs de service et de médecins spécialistes issus de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays.

Le chef du service d'urologie, le Pr Sidi Mohamed El-Amine Chellaf, a expliqué que " cette technique innovante permet de générer un effet thermique localisé à une température supérieure à 100 C à l'intérieur des tissus hypertrophiés, afin de les réduire progressivement, évitant ainsi au patient le recours à une chirurgie ouverte traditionnelle et permettant de raccourcir la durée d'hospitalisation ". Il a précisé que " quatre interventions chirurgicales ont été menées avec succès sur des patients venus de différentes wilayas, parallèlement à une formation dispensée aux médecins résidents et aux spécialistes sur cette technique moderne ". Ces activités de sensibilisation, de dépistage et de formation s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par la direction générale du CHU pour promouvoir la culture de la prévention et renforcer la formation médicale continue, contribuant ainsi à la modernisation des pratiques médicales et à l'amélioration de la prise en charge des patients.

MILA. CLÔTURE DU SALON NATIONAL DU COUSCOUS

Un artisan local remporte le premier prix

Le salon national du couscous et des pâtes alimentaires a été clôturé mardi à la maison de l'artisanat et des métiers de Mila avec l'attribution du prix du meilleur plat de couscous à Khaled Boutabdja, artisan de Mila spécialisé en cuisine traditionnelle. L'artisan lauréat du prix a considéré que cette consécration pour son plat préparé d'une manière simple de la tradition de la région de Mila à base d'agneau et de légumes de saison constitue "un plus pour son parcours professionnel qui l'incitera à accorder davantage d'intérêt pour le patrimoine immatériel et sa préservation". Le second prix du concours qui a mis en lice plus de 20 artisans de différentes wilayas du pays, a été octroyé à Mounir Messaadi de Constantine et le troisième a été attribué ex aequo à Fatima Zidouri d'Illizi et Lynda Boulekehal de Grarem Gouga (Mila).
La cérémonie de clôture du salon organisé sous le thème "authenticité renouvelée dans chaque plat" a donné lieu au décernement du prix du "meilleur atelier vivant" à Ferah Brik, artisan de Mila spécialisé dans la préparation des pâtes traditionnelles. Nouar Fertass, artisan spécialisé dans la fabrication d'ustensiles en bois de la commune d'Ain Melouk (Mila) et Imane Bouskia spécialité en couture et broderie traditionnelles de Grarem Gouga (Mila) ont partagé le prix du "meilleur stand" du salon qui a connu trois jours durant la participation de plus de 60 artisans qui ont présenté leurs produits artisanaux divers (bois, bijoux, costumes traditionnels, distillation, plats et pâtisseries traditionnels).
La manifestation, dont l'objectif est de valoriser et préserver le patrimoine et traditions, a été une opportunité aux artisans d'échanger leurs expériences et de mettre en exergue la richesse du patrimoine culinaire algérien et des métiers, a indiqué Yacine Bouterif, directeur de la chambre locale de l'artisanat et des métiers, organisatrice du salon.

NÂAMA. PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Le personnel de santé se forme au traitement des déchets médicaux

Des journées de formation, consacrées à "l'efficacité opérationnelle dans la gestion et le traitement des déchets hospitaliers et de laboratoire", ont débuté mardi, à la Maison de l'environnement de Nâama, à l'initiative de la direction de la Santé de la wilaya, en coordination avec l'Institut national des formations environnementales, a-t-on appris auprès des organisateurs. Lors de l'ouverture de ces journées de formation, le directeur de la Santé de la wilaya, Ahmed Dernane, a souligné l'importance de la formation des personnels des établissements de santé dans ce domaine, afin de promouvoir des pratiques durables permettant de prévenir la propagation des infections et les risques de pollution liés à ces déchets, grâce à l'adoption de techniques modernes conformes aux normes internationales. De son côté, le directeur de l'environnement de la wilaya, Mansour Bouchrit, a indiqué que cette rencontre vise à présenter les textes législatifs et les dispositions régissant la gestion des déchets hospitaliers, à mettre en évidence les normes et réglementations environnementales et sanitaires en vigueur, ainsi qu'à renforcer les compétences des personnels du secteur de la santé dans l'application de techniques efficaces, sûres et respectueuses de l'environnement pour la gestion de ces déchets. Pour sa part, l'encadreur de cette session de formation et expert auprès de l'Institut national des formations environnementales, Mustapha Saâdi, a expliqué que la gestion appropriée des déchets médicaux constitue un élément essentiel pour garantir un environnement sain et sécurisé aux professionnels de santé, aux patients et à la société dans son ensemble.

UNIVERSITÉ SALHI-AHMED

Concours scientifique sur la valorisation de la langue arabe dans le domaine numérique

L'Université Salhi-Ahmed de Nâama a lancé, mardi, un concours scientifique destiné aux étudiants et consacré à l'utilisation de la langue arabe dans le domaine numérique, dans le cadre de la célébration du Mois de la langue arabe, prévu du 18 novembre au 18 décembre, a-t-on appris auprès des organisateurs. Ce concours vise à offrir aux étudiants de l'Université de Naâma l'occasion de contribuer à la production du savoir et au développement de solutions technologiques, à travers la présentation de prototypes d'applications et de plateformes numériques, ainsi que la réalisation de vidéos, de podcasts et de contenus scientifiques numériques de vulgarisation en langue arabe. Il porte également sur la présentation de projets de recherche consacrés aux applications de l'intelligence artificielle (IA) en langue arabe, notamment dans les domaines de la traduction intelligente entre les langues, de la correction des fautes d'orthographe et de grammaire, ainsi que de la synthèse d'articles et de travaux de recherche, a précisé le chef du département de langue et de littérature arabes de la Faculté des lettres et des langues, Mustapha Mechouar, à l'origine de cette initiative.

SPORT

REBBACH APRÈS SA PREMIÈRE CONVOCATION CHEZ LES VERTS

« J'espère être à la hauteur de cette confiance »

La première convocation en équipe nationale algérienne représente une étape importante dans la carrière de tout footballeur. Pour Abderrahmane Rebbach, joueur du Deportivo Alavés, cette première expérience avec les Verts revêt une dimension particulière.



Phs : DR

Appelé pour prendre part à la double confrontation face au Togo, l'ailier algérien n'a pas caché son émotion et sa fierté après avoir reçu cette invitation du sélectionneur national. Dans une déclaration au niveau de la zone mixte organisée par la FAF, mardi soir en marge du deuxième jour du stage de l'équipe nationale, le joueur a tenu à exprimer sa reconnaissance envers le staff technique pour la confiance accordée, mais également envers les supporters algériens qui ont contribué à faire de cette première convocation un moment mémorable. « La convocation en sélection est arrivée au bon moment. Je remercie les supporters algériens qui m'ont accordé leur confiance et j'espère être à la hauteur de cette confiance », a-t-il confié. Des propos qui traduisent parfaitement l'état d'esprit du joueur, conscient de l'importance de porter le maillot de l'équipe nationale et de répondre aux attentes d'un public passionné. Né à Blida, Abderrahmane Rebbach voit ainsi ses efforts récompensés par une première convocation chez les A. Évoluant au Deportivo Alavés, en Liga espagnole, l'ailier de 28 ans a réussi à s'imposer progressivement dans le championnat espagnol.

UNE RÉCOMPENSE APRÈS SES PERFORMANCES EN ESPAGNE

Sa régularité et sa capacité à évoluer sur le couloir gauche ont notamment attiré l'attention du sélectionneur Brahim Hemdani. Sa présence dans la liste des 26 joueurs retenus pour les deux rendez-vous contre le Togo constitue une nouvelle opportunité de franchir un cap dans sa carrière. Il devra désormais profiter de ce premier rassemblement pour démontrer ses qualités et convaincre le staff technique qu'il peut devenir une option intéressante pour l'avenir de la sélection. L'arrivée de Rebbach chez les Verts a également été saluée en Espagne. Ses coéquipiers du Deportivo Alavés lui ont réservé un accueil chaleureux, marqué par des applaudissements, après l'annonce de sa convocation. Une attention qui témoigne de la considération dont il bénéficie au sein de son club. Désormais, le principal objectif du joueur sera de transformer cette première convocation en une véritable opportunité sportive.

UN NOUVEAU DÉFI FACE AU TOGO

La double confrontation face au Togo, prévue les 14 et 17 novembre dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027, pourrait lui permettre de découvrir l'atmosphère du groupe national et, éventuellement, d'honorer sa première sélection. Les Fennecs, leaders du groupe I avec quatre points, auront à cœur de réaliser deux bons résultats afin de consolider leur position dans la course à la qualification. Pour Rebbach, l'enjeu sera également personnel : justifier la confiance placée en lui et montrer qu'il possède les qualités nécessaires pour s'inscrire durablement dans le projet de la sélection algérienne. Sa déclaration, empreinte de reconnaissance et d'humilité, résume finalement son ambition : répondre présent sur le terrain et être à la hauteur des attentes des supporters algériens, qui attendent désormais de découvrir ce nouveau visage sous le maillot des Verts

Hakim S.

MOHAMED AZZI :

«Un rêve qui se réalise»

Convoqué pour la première fois en équipe nationale, le défenseur du CSKA Moscou, Mohamed Azzi, a exprimé son immense fierté lors de la zone mixte organisée mardi soir au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. À quatre jours de la réception du Togo dans le cadre des qualifications de la CAN-2027, le néo-international se montre déterminé à prouver sa valeur. Pour Mohamed Azzi, cette première apparition chez les Verts représente l'aboutissement d'une ambition de longue date. Devant les journalistes présents au CTN, le joueur de la formation moscovite n'a pas caché son émotion, décrivant cette convocation comme « un rêve qui se réalise ». Conscient de l'exigence du niveau international, il a rappelé qu'il avait « travaillé jour et nuit » avec son club pour s'attirer la confiance du sélectionneur. Désormais récompensé de ses efforts, le défenseur reste lucide et ambitieux, affirmant sa volonté de continuer à cravacher dur afin de gagner définitivement sa place au sein de l'effectif algérien. Au-delà de la joie de la découverte, l'enfant de Ouargla est déjà pleinement focalisé sur la troisième journée des éliminatoires, avec en ligne de mire le duel face au Togo, prévu samedi soir (20h00) au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Anticipant une rencontre compliquée, Azzi a assuré que le groupe allait intensifier sa préparation lors des prochains jours pour être parfaitement opérationnel le jour J. Enfin, il a tenu à adresser un message fédérateur au public algérien, appelant les supporters à soutenir massivement l'équipe nationale pour les pousser vers un succès précieux sur la route de la qualification.

RAYANE YESLI :

« Un honneur pour moi et ma famille »

Propulsé pour la première fois en équipe nationale, le gardien de l'Olympique Akbou, Rayane Yesli, a partagé son immense joie mardi soir au CTN de Sidi Moussa lors de la zone mixte au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Lors de cet échange avec la presse, le portier n'a pas caché son émotion face à cette étape majeure franchie dans sa carrière. « C'est une grande fierté d'être sélectionné et de représenter mon club, l'Olympique Akbou. C'est un honneur pour moi et ma famille. Je suis très content, c'est un rêve qui se réalise », a-t-il déclaré. Conscient des enjeux sportifs de ce rassemblement de novembre, le néo-international espère



voir l'équipe nationale faire le plein de points lors de cette double confrontation face aux Éperviers : « Ce serait formidable de remporter les deux rencontres, car cela permettrait à l'équipe nationale d'aborder plus sereinement la suite des qualifications. » Le match de samedi, prévu à 20h00, promet d'être d'autant plus fort en émotions pour le joueur qu'il se tiendra au stade Hocine Aït-Ahmed, sur ses propres terres. « Nous avons la chance de disputer le prochain match à domicile, à Tizi-Ouzou,dans un magnifique stade où règne une excellente ambiance », a souligné Yesli, impatient de communier avec le public algérien. « Concernant les supporters, je suis certain qu'ils viendront en grand nombre.

Ce sont les meilleurs. Je suis né à Tizi-Ouzou et j'y ai de la famille. Ce match aura donc une saveur particulière pour moi », a-t-il conclu, prêt à vivre une soirée inoubliable dans sa ville natale.

DEUXIÈME MEILLEUR INTERCEPTEUR DE LIGUE 1

Ahmed Touba affiche ses ambitions avec les Verts

Les défenseurs nord-africains se distinguent particulièrement lors de cette édition du championnat de France. Parmi eux, l'international algérien Ahmed Touba réalise un début de saison intéressant avec Le Havre AC, où il s'illustre notamment par son efficacité dans les interventions défensives. Ses statistiques témoignent de son importance dans l'arrière-garde havraise et confirment sa régularité dans un secteur particulièrement exigeant.



Ph : DR

Selon les données statistiques de la Ligue 1, Ahmed Touba occupe la deuxième place du classement des joueurs ayant réalisé le plus d'interceptions de ballons depuis le début de la saison. Le défenseur algérien totalise 20 ballons récupérés par anticipation, soit une seule unité de moins que le Portugais Flavio Nazinho, joueur de l'AS Monaco, qui domine ce classement avec 21 interceptions.

Une performance qui met en évidence les qualités défensives du joueur de 27 ans, notamment son sens de l'anticipation, sa lecture du jeu et sa capacité à intervenir au bon moment pour couper les offensives adverses. Dans un championnat où l'intensité physique et le rythme des rencontres imposent une concentration permanente, cette statistique constitue un indicateur intéressant de son rendement.

UNE CONTRIBUTION ÉGALEMENT SUR LE PLAN OFFENSIF

Au-delà de ses performances défensives, Ahmed Touba parvient également à apporter sa contribution dans le secteur offensif. Après dix apparitions en championnat avec Le Havre cette saison, le défenseur algérien a participé à deux buts, entre réalisations et passes décisives. Cette polyvalence représente un atout supplémentaire pour son équipe, qui peut compter sur son apport aussi bien dans les phases défensives que lors des situations offensives, notamment sur les coups de pied arrêtés.

Les performances de Touba interviennent à un moment important, alors que la sélection algérienne se prépare à retrouver la compétition internationale à l'occasion des troisième et quatrième journées des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations 2027. Le défenseur havrais pourrait ainsi faire valoir ses statistiques et son expérience pour renforcer les options défensives du sélectionneur national. Dans un secteur où la concurrence reste importante, sa régularité en Ligue 1 constitue un argument intéressant. À l'image de ses homologues nord-africains, le Tunisien Montassar Talbi et le Marocain Nayef Aguerd, également remarqués dans différents classements défensifs, Ahmed Touba confirme que les défenseurs du Maghreb ont une présence remarquée dans le championnat français. Pour l'international algérien, l'objectif sera désormais de maintenir cette dynamique et de transformer ses bonnes prestations en club en arguments solides pour s'imposer durablement avec les Verts.

Hakim S.

APRÈS UNE NOUVELLE MISE À L'ÉCART

Quel avenir pour Aït-Nouri à Manchester City ?

L'avenir de Rayan Aït-Nouri à Manchester City semble de plus en plus incertain. Une nouvelle absence de l'international algérien dans le groupe des Citizens, à l'occasion de la rencontre face à Nottingham Forest en Premier League, a relancé les spéculations autour de son départ. Plusieurs médias anglais estiment désormais qu'un transfert lors du prochain mercato pourrait devenir une issue inévitable pour le défenseur algérien. Selon la presse britannique, la situation du joueur de 25 ans suscite de nombreuses interrogations, notamment en raison de son faible temps de jeu depuis le début de la saison. Le Manchester Evening News considère que son départ représente désormais une possibilité sérieuse, compte tenu de son statut au sein de l'effectif et du manque de confiance dont il semble faire l'objet de la part de l'entraîneur Enzo Maresca. Pourtant, Aït-Nouri est considéré comme le seul véritable spécialiste du poste de latéral gauche dans l'effectif mancunien. Un statut qui ne lui a toutefois pas permis de bénéficier d'un temps de jeu conséquent. Après dix journées de championnat, le latéral algérien a été écarté du groupe à quatre reprises et a suivi six autres rencontres depuis le banc de touche sans entrer en jeu. Ses apparitions dans les autres compétitions restent également limitées, avec seulement 168 minutes disputées au total. Même les erreurs commises par Joško Gvardiol, actuellement utilisé sur le côté gauche de la défense, ne semblent pas avoir convaincu Maresca de revoir ses choix. Une situation frustrante pour l'ancien joueur de Wolverhampton, qui pourrait ainsi être tenté de chercher un nouveau défi afin de retrouver une place importante.

MANCHESTER UNITED PRÊT À PASSER À L'ACTION ?

Dans ce contexte, Manchester United serait prêt à revenir à la charge pour recruter l'international algérien. Selon le site britannique Football Insider, les Red Devils envisageraient sérieusement de tenter leur chance lors du prochain mercato hivernal, malgré les relations particulièrement tendues entre les deux clubs rivaux de Manchester. Le club mancunien pourrait notamment compter sur la volonté du joueur de quitter City pour faire pression sur ses dirigeants et faciliter les négociations. Manchester United cherche en effet à renforcer son couloir gauche, notamment en raison des performances jugées insuffisantes de Luke Shaw ces derniers temps.

Toutefois, les Red Devils ne seraient pas les seuls prétendants. Le nom d'Aït-Nouri a également été associé à plusieurs grandes formations européennes, notamment l'AC Milan, la Juventus et, plus récemment, le FC Barcelone.

Reste désormais à savoir si Manchester City acceptera de se séparer de son défenseur dès janvier. Pour Aït-Nouri, un départ pourrait représenter la meilleure solution pour relancer sa carrière et retrouver du temps de jeu, à quelques mois des prochaines grandes échéances internationales.

H. S.

8 ENTRAÎNEURS DE L1 LIMOGÉS APRÈS SEULEMENT 9 JOURNÉES

Le symptôme d'un football en crise..

Huit entraîneurs partis après seulement neuf journées de championnat ! Le chiffre est aussi impressionnant qu'inquiétant. Mounir Zeghdoud (ES Ben Aknoun), Nadhir Leknaoui (US Biskra), Djilali Bahloul (MB Rouissat), Hamada Sedki (ES Sétif), Abdelhak Belaïd (ASO Chlef), Mondher Kebaier (CS Constantine), Bilal Dziri (USM Khenchela) et Lotfi Boudraâ (JS Saoura) figurent parmi les techniciens qui ont quitté leurs fonctions. Une situation qui relance le débat sur la gestion des clubs et la place accordée aux entraîneurs dans le football algérien.

Comment expliquer une telle instabilité en si peu de temps ? Les résultats sportifs constituent évidemment un facteur déterminant. Dans un championnat où la pression des supporters, les ambitions des dirigeants et les enjeux financiers sont considérables, chaque contre-performance peut rapidement devenir une raison de remettre en question le staff technique.

Cependant, faut-il systématiquement faire porter la responsabilité des mauvais résultats à l'entraîneur ? Cette pratique, devenue presque habituelle dans nos clubs, révèle surtout une gestion souvent guidée par l'urgence et l'émotion. On exige des résultats immédiats sans toujours donner aux techniciens le temps nécessaire pour construire une équipe, imposer une philosophie de jeu et développer des automatismes.

Le paradoxe est frappant : les dirigeants recrutent des entraîneurs avec des objectifs précis, mais semblent parfois oublier que toute construction sportive nécessite de la patience, de la stabilité et des moyens adaptés. Changer de coach après quelques journées peut donner l'illusion d'un électrochoc, mais cette solution ne garantit absolument pas une amélioration durable. Plus inquiétant encore, cette succession de départs pose la question de la responsabilité des dirigeants. Les problèmes d'effectif, le recrutement de joueurs, la préparation estivale, les conditions de travail et les difficultés financières sont autant de facteurs qui peuvent influencer les performances d'une équipe. Pourtant, l'entraîneur devient souvent le premier fusible.

Il ne s'agit pas de défendre systématiquement les techniciens, car certains choix tactiques et certaines erreurs doivent également être assumés. Mais le football ne peut progresser dans un environnement où la continuité devient une exception.

Huit entraîneurs en neuf journées : ce n'est pas simplement une statistique, c'est un véritable signal d'alarme. Le football algérien a besoin de projets sportifs cohérents, de dirigeants responsables et d'une vision à long terme. Car avant de changer constamment d'entraîneur, il serait peut-être temps de changer certaines mentalités dans la gestion de nos clubs.

Le véritable défi n'est pas de savoir combien d'entraîneurs seront encore remerciés, mais combien de clubs seront enfin capables de construire dans la stabilité.

H. S.

ÉQUIPE NATIONALE

Boudaoui forfait à son tour

Le milieu de terrain Hicham Boudaoui est contraint de faire l'impasse sur la prochaine double confrontation de l'équipe nationale. Pour pallier cette absence, Adem Zorgane a été convoqué en urgence par le staff technique.

Le milieu de terrain de l'OGC Nice, Hicham Boudaoui, manquera la double confrontation face à l'équipe du Togo dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027. D'après le communiqué officiel diffusé par la Fédération Algérienne de Football (FAF), le joueur souffre de douleurs au niveau du dos. L'inaptitude du joueur à disputer ces deux rencontres a été définitivement confirmée à la suite d'un examen par IRM effectué ce mardi soir.

Conséquemment à ces résultats médicaux, le sélectionneur national a pris la décision de libérer le joueur du stage préparatoire. Afin de compenser cette défection, le staff des Verts a fait appel au milieu de terrain de l'Union Saint-Gilloise, Adem Zorgane. Le communiqué de la fédération précise que ce dernier est attendu dans la foulée, devant rejoindre le Centre Technique National de Sidi Moussa au cours de la soirée pour intégrer le rassemblement.

L'OM DANS L'URGENCE FINANCIÈRE

Amine Gouiri sacrifié cet hiver ?

Confronté à des difficultés financières persistantes, l'Olympique de Marseille pourrait être obligé de vendre lors du prochain mercato hivernal. Amine Gouiri auteur d'un excellent début de saison, l'attaquant algérien Amine Gouiri suscite l'intérêt de Tottenham.

-Les finances de l'Olympique de Marseille continuent de dicter la politique sportive du club. Selon les informations de L'Équipe, la formation phocéenne, qui avait déjà été dans l'incapacité de recruter le moindre joueur l'été dernier en raison de ses contraintes économiques, risque fort de devoir se séparer de certains cadres cet hiver pour renflouer les caisses. Au cœur de cette situation délicate se trouve Amine Gouiri, incontestablement le meilleur joueur de l'effectif olympien depuis la reprise. L'international algérien de 26 ans porte véritablement l'attaque marseillaise, lui qui a déjà trouvé le chemin des filets à 8 reprises et délivré 3 passes décisives en 14 matchs disputés toutes compétitions confondues.

Ce rayonnement individuel a logiquement attiré les regards de la Premier League, et plus particulièrement de Tottenham. Le club londonien, dirigé par son ancien coach à l'OM le technicien italien Roberto De Zerbi, piste activement le buteur marseillais dont la valeur marchande est aujourd'hui estimée à 30 millions d'euros.

Si une telle vente offrirait une manne financière vitale à la direction marseillaise, elle représenterait un coup dur sur le plan sportif au moment même où l'équipe retrouve son équilibre. En effet, après une entame de championnat très compliquée, l'OM s'est totalement relancé en enchaînant une belle série de cinq victoires consécutives, ce qui lui permet de pointer désormais à la 4e place du classement.

COUPE D'ALGÉRIE 2027 (DERNIER TOUR RÉGIONAL)

Des affiches prometteuses entre clubs de Ligue 2

Le dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football 2027, prévu vendredi et samedi, sera marqué par plusieurs affiches prometteuses entre des clubs de la Ligue 2 amateur, qui feront leur entrée en lice dans la compétition, tandis que les autres formations seront opposées à des équipes de divisions inférieures dans des rencontres qui s'annoncent, sur le papier, à leur portée, mais qui nécessiteront néanmoins de la vigilance.



Dans le groupe Centre-Est, l'US Chaouia et l'AS Khroub s'affronteront vendredi au stade "Khelifi" d'Aïn M'lila (14h30), dans une rencontre qui s'annonce disputée. Les deux équipes se sont déjà rencontrées en championnat, lors de la troisième journée, avec un résultat nul (0-0) sur le terrain de l'US Chaouia. Dans le groupe Centre-Ouest, le WA Mostaganem accueillera le WA Tlemcen samedi au stade Ahmed-Zabana d'Oran (14h00), pour une première confrontation entre les deux formations depuis le début de la saison. Les deux clubs se retrouveront également en championnat lors de la 14e et avant-dernière journée de la phase aller. D'autres rencontres promettent également du suspense, à l'image de celle qui opposera le leader du groupe Centre-Ouest, la JS Azazga, à l'US Khémis El Khechna, reléguée de Ligue 2 à l'issue de la saison dernière. De son côté, l'USM El Harrach sera confrontée à un autre ancien pensionnaire de Ligue 2, le CRB Bordj Menaïel, qui pourra compter sur son expérimenté gardien de but, Faouzi Chaouchi. Concernant les équipes de tête de la poule Centre-Ouest, l'USM Blida, co-leader du groupe Centre-Ouest, donnera la réplique au MB Oued Sly samedi (14h00) au stade des Frères-Brakni, tandis que son compagnon de tête, le GC Mascara, sera en déplacement vendredi (14h30) à Frenda (Tiaret) pour affronter le Raed Baladiat Sougueur. Une rencontre qui paraît abordable sur le papier pour les joueurs de Mascara, mais au cours de laquelle les locaux auront à cœur de se mesurer à une formation de niveau supérieur, malgré la difficulté de la tâche. Dans le groupe Centre-Est, le leader, le MSP Batna, sera également opposé à une équipe évoluant dans une division inférieure, le NRB Tazouguert, vendredi à 14h30, dans une rencontre qui pourrait toutefois s'avérer piégeuse pour la formation batnéenne.

Ces confrontations revêtent une importance particulière pour les clubs engagés. Les pensionnaires de Ligue 2 ambitionnent de réussir leur parcours en Coupe d'Algérie et d'aller le plus loin possible dans cette prestigieuse compétition, tandis que les autres formations tenteront de démontrer qu'elles sont capables de rivaliser avec des équipes évoluant à un niveau supérieur, notamment celles ayant déjà évolué en Ligue 2, à l'image de l'US Khémis El Khechna et du CRB Bordj Menaïel. Ces rencontres devraient ainsi donner lieu à des duels particulièrement disputés, compte tenu de la relative proximité du niveau des équipes et de leur ambition commune de poursuivre l'aventure dans l'épreuve populaire, réputée pour son lot de surprises. Il convient de rappeler que les rencontres de ce tour se dérouleront sur des terrains neutres, conformément au programme dévoilé par la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)
JSS-USMK, VENDREDI À 18H00

Duel entre deux mal-classés

La JS Saoura et l'USM Khenchela, s'affronteront vendredi au stade du 20-août 1955 de Béchar (18h00), dans un duel indécis entre deux mal-classés en quête de points, dans le cadre de la mise à jour de la 2e journée du championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football. Les deux équipes, qui occupent conjointement la 13e place avec 6 points chacune, auront à cœur de l'emporter afin de quitter la zone de relégation. La formation de Béchar abordera ce rendez-vous avec l'ambition de confirmer son réveil et d'enchaîner un deuxième succès de rang, après avoir ouvert son compteur de victoires dimanche dernier, à domicile, face au CS Constantine (1-0). Une victoire obtenue grâce à une réalisation de Belghanami (57'), qui a inscrit, par la même occasion, le premier but de la JSS cette saison. La JSS aura ainsi l'occasion de poursuivre sa remontée, face à un adversaire khencheli, qui n'a plus gagné depuis quatre journées. L'USMK, qui reste sur un nul à la maison face au CR Témouchent (1-1), tentera de réagir et de repartir de Béchar avec un résultat positif afin de prendre ses distances avec les dernières places. L'enjeu sera donc important pour les deux équipes, puisqu'une victoire permettrait à l'une ou l'autre de réaliser une précieuse opération au classement et de s'éloigner de la zone de relégation.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE)

CR Belouizdad-AS Douanes, les dates fixées

La Confédération africaine de football (CAF) a arrêté les dates des matchs aller et retour du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (saison 2026-2027), devant opposer le CR Belouizdad à la formation mauritanienne de l'AS Douanes, a annoncé le CRB dans un communiqué. Selon le programme communiqué par l'instance continentale, le représentant algérien disputera la manche aller en déplacement le lundi 23 novembre 2026 à 18h00 (heure algérienne), sur la pelouse du stade Cheikha Ould Boïdiya à Nouakchott. Le match retour aura lieu quatre jours plus tard, le vendredi 27 novembre 2026 à 20h00 (heure algérienne) dans un stade qui sera désigné ultérieurement. Par ailleurs, la direction du club belouizdadi a précisé que, dans l'éventualité d'une qualification pour la phase de groupes, le match de la première journée face au club zambien des Red Arrows sera décalé à la période allant du 11 au 13 décembre 2026 par rapport à sa date initiale. En revanche, la rencontre comptant pour la deuxième journée de la phase de poules est maintenue à la date préalablement fixée par le calendrier officiel de la CAF. La direction du CR Belouizdad a enfin souligné que l'équipe poursuit sa préparation selon le programme établi en vue de ce rendez-vous continental. Le CR Belouizdad a hérité du groupe C, aux côtés de l'AS Maniema Union (RD Congo), Singida Black Stars (Tanzanie) et Red Arrows (Zambie). L'USM Alger, deuxième représentant algérien en Coupe de la Confédération et vainqueur du trophée en 2026, figure dans le groupe D aux côtés du CS Sfaxien de Tunisie, Black Bulls du Mozambique et Real Bamako du Mali. Les deux premières journées de la phase de groupes sont programmées en novembre. La 1re journée se jouera les 27, 28 , 29 novembre, suivie une semaine plus tard par la deuxième journée (4, 5 et 6 décembre).

ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE

Double confrontation amicale face au Nigeria

La sélection nationale féminine de football disputera deux matchs amicaux contre son homologue du Nigeria à l'occasion de la prochaine fenêtre Fifa prévue du 24 novembre au 5 décembre, dans le cadre de sa préparation en vue des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) mercredi sur son site officielle. La première rencontre aura lieu le 30 novembre au stade 5 juillet d'Alger à 18h00, et la seconde confrontation se déroulera le 4 décembre prochain au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou à 17h00, précise l'instance fédérale. Pour rappel, la sélection algérienne avait validé avec brio son ticket pour le troisième tour des qualifications aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles, en dominant son homologue centrafricaine (aller 8-0, retour 7-0). La sélection nationale féminine affrontera le Burkina Faso au mois de février prochain, pour le compte du troisième tour des éliminatoires du tournoi de football des Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Les "Vertes" restent également sur une qualification historique pour la Coupe du monde au Brésil (24 juin-25 juillet 2027), obtenue grâce à leur place de demi-finalistes lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2026.

TOURNOI DE L'UNAF QUALIFICATIF À LA CAN-2027 (U17)

Les Verts débutent par une victoire

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17 - B), a réussi ses débuts au tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, en remportant son premier match (1-0), mardi au stade olympique de Sousse (Tunisie). L'unique but de la partie face au Maroc, a été inscrit peu avant la pause grâce à Ilyes Ziane (41'), sociétaire de Clermont Foot 63 (France). L'autre match de cette journée inaugurale oppose la Tunisie à l'Egypte, sur la même pelouse à partir de 17h00. Lors de la deuxième journée, prévue vendredi, les cadets algériens seront opposés à la Tunisie (17h00). Quatre sélections prennent part à ce tournoi, au lieu de cinq : Tunisie, Algérie, Maroc Egypte, et cela à la suite du retrait de la Libye. Ce rendez-vous qualificatif se jouera en trois journées, prévues les 10, 13 et 16 novembre dans deux stades : le stade olympique de Sousse et le stade Mustapha Ben Jannet de Monastir. Les deux premiers au terme du tournoi se qualifient pour la phase finale de la CAN 2027, prévue entre avril et mai.

LIGUE 2 AMATEUR (MISE À JOUR)

Le MO Béjaïa rejoint le duo de tête à l'Est

Le MO Béjaïa a réalisé une bonne opération en s'imposant à domicile face à l'IRB Nezla (2-1), mardi, lors de la mise à jour du calendrier du groupe Centre-Est du championnat de Ligue 2 amateur de football, rejoignant ainsi le MSP Batna et la JS Azazga en tête du classement, avec 17 points chacun. Dans les deux autres rencontres disputées dans ce groupe, comptant respectivement pour la première et la quatrième journée, la JSD Jijel a pris le meilleur sur le CRB Béni Thour (2-1), tandis que le Paradou AC s'est imposé devant la JSM Skikda (1-0). Grâce à cette victoire, le Paradou AC remonte à la septième place avec 14 points, alors que la JSM Skikda, qui manque l'occasion de rejoindre le trio de tête, reste quatrième avec 15 unités. Dans le bas du tableau, la JSD Jijel, grâce à son succès face au CRB Béni Thour, quitte la dernière place et remonte au 14e rang avec neuf points, tandis que son adversaire du jour reste lanterne rouge avec six unités. Dans le groupe Centre-Ouest, l'unique rencontre au programme, comptant pour la troisième journée, s'est soldée par un score de parité entre le WA Tlemcen et le RC Arbaâ (0-0). Ce résultat ne permet pas aux deux formations de progresser sensiblement au classement. Le WA Tlemcen occupe la 12eplace avec neuf points, alors que le RC Arbaâ reste 14e avec quatre unités, mais compte un match en moins. A l'issue de cette mise à jour du calendrier, le GC Mascara et l'USM Blida continuent de dominer le groupe Centre-Ouest avec 21 points chacun, devant le RC Kouba (19 pts).

Groupe Centre-Est
1e journée : JSD Jijel - CRB Béni Thour 2-1
3e journée : MO Bejaia - IRB Nezla 2-1
4e journée : Paradou AC - JSM Skikda 1-0

Groupe Centre-Ouest
3e journée : WA Tlemcen - RC Arbâa 0-0

MANCHESTER CITY

Quand le spectre de la sanction rattrape la réalité du terrain

Suspendu au verdict de son appel concernant ses 114 infractions financières, Manchester City commence à craquer sportivement. L'équipe dirigée par Enzo Maresca, minée par l'incertitude quant à l'avenir du club en Premier League, vient d'enchaîner une troisième défaite consécutive, trahissant une profonde fébrilité psychologique et défensive chez ses cadres.



Le verdict extra-sportif se fait attendre, mais ses conséquences sportives sont déjà visibles. Un mois et demi après avoir été reconnu coupable par la Premier League, le club mancunien est dans l'attente des délibérations de la commission d'appel. Si les instances ont jusqu'au début de l'année 2027 pour trancher – avec la menace quasi certaine d'un lourd retrait de points pouvant entraîner une relégation en Championship –, le doute s'est d'ores et déjà immiscé dans le vestiaire de l'Etihad Stadium.

Malgré un départ en boulet de canon marqué par sept victoires d'affilée, qui prenait des allures de bras d'honneur face aux pronostics d'implosion, la dynamique s'est brutalement enrayée. Les Cityzens viennent de subir trois revers de suite face à Aston Villa, Brighton et Nottingham Forest. Si l'animation offensive, portée notamment par Rayan Cherki, reste pleine de promesses, le bloc équipe s'effrite dès qu'il subit le jeu. Le silence des observateurs sur les risques judiciaires ne suffit plus à masquer le malaise qui ronge le groupe d'Enzo Maresca au quotidien.

Cette crise de confiance frappe de plein fouet l'arrière-garde mancunienne. Dans les buts, Gianluigi Donnarumma encaisse désormais 1,3 but par match et multiplie les erreurs de placement, affichant un taux d'arrêts (62 %) très éloigné des références du championnat. Devant lui, le transfuge Marc Guéhi et Joško Gvardiol accumulent les errances de concentration et les pertes de balle coûteuses. Il est désormais évident que les joueurs peinent à laisser l'avenir incertain du club à la porte du vestiaire. À l'aube d'un déplacement crucial à Arsenal à la fin du mois de novembre, la question n'est plus de savoir si le club est en crise, mais combien de temps il pourra encore faire semblant de l'ignorer.

MARC CUCURELLA :

"La meilleure équipe d'Europe, c'est le Real Madrid"

Marc Cucurella s'est livré à la Cadena Cope ce mardi et le latéral espagnol a surpris avec quelques sorties plus ou moins déroutantes. À ses yeux, le Real Madrid est la meilleure équipe d'Europe actuellement, devant le PSG. S'il a également pris la défense de Vinicius Junior, le défenseur a tenu à mettre en avant Arda Güler au moment d'évoquer le meilleur joueur de la Maison Blanche. Marc Cucurella aime surprendre. Sur le terrain, mais aussi en interview. Dans un entretien accordé à la radio espagnole Cadena Cope, le défenseur de l'équipe d'Espagne et du Real Madrid s'est montré déroutant, avec des réponses pas forcément attendues. Sur le niveau de son club, d'abord. Alors que l'équipe merengue enchaîne les victoires (8 de rang toutes compétitions confondues) et s'est récemment offert le Clasico face au FC Barcelone (1-2), le latéral sent sa formation forte. Très forte, même. À ses yeux, il n'y a rien de mieux à l'heure actuelle sur le continent. « Honnêtement, je ne regarde pas beaucoup leurs matches (ndlr : ceux du PSG). C'est vrai qu'ils sont très bons, mais pour l'instant, la meilleure équipe d'Europe, c'est le Real Madrid », a-t-il affirmé. Sa réponse concernant le meilleur joueur de l'effectif madrilène est également du genre à faire parler. L'ancien joueur de Chelsea a préféré esquiver les têtes d'affiche pour mettre en lumière un profil plus discret : « Je pourrais citer Mbappé, Bellingham, Courtois… Et je vais vous parler d'un joueur qui passe un peu inaperçu : Arda Güler. Quand il est sur le terrain, l'équipe joue mieux. C'est celui qui m'a le plus surpris ». Enfin, le récent champion du monde a pris le temps de défendre Vinicius Junior, cible de quelques critiques : « S'il marquait trois buts par match, personne ne lui dirait rien. Le plus important pour nous, c'est qu'il retrouve son meilleur niveau, car s'il est au sommet de sa forme, nous avons une équipe formidable ».

BAYERN MUNICH

Vincent Kompany retrouve le centre d'entraînement

Victime d'une méningite qui a nécessité cinq jours d'hospitalisation à la mi-octobre, l'entraîneur du Bayern Munich, Vincent Kompany, a effectué son retour au centre d'entraînement. Le technicien belge profite de l'actuelle trêve internationale pour reprendre ses fonctions en douceur, alors qu'il poursuit encore sa convalescence. Le club bavarois a confirmé par un court communiqué que son entraîneur de 40 ans était en bonne voie de rétablissement. De retour sur les installations de la Säbener Straße depuis le début de la semaine, Vincent Kompany avait été frappé par une sévère infection virale le mois dernier, suivie d'un malaise à l'issue d'une séance avec ses joueurs. Durant son absence et sa période sous surveillance médicale, la gestion de l'équipe première avait été confiée à son adjoint, Aaron Danks. En plus de se remettre de sa maladie, le technicien suit actuellement.

Le timing de ce retour s'avère particulièrement favorable. La trêve internationale liée à la Ligue des nations offre au coach bavarois deux semaines complètes de transition sans la pression immédiate de la compétition. Un répit idéal avant d'entamer une fin de mois de novembre chargée pour les coéquipiers du récent Ballon d'Or Harry Kane : le Bayern Munich accueillera Cologne en Bundesliga le 20 novembre, avant de se déplacer sur la pelouse de Lille en Ligue des champions le 25 novembre.

LIVERPOOL

Virgil van Dijk ouvre la porte à un départ

Virgil van Dijk ne semble pas particulièrement inquiet concernant son avenir à Liverpool. Alors que son contrat avec les Reds expire en juin prochain, le défenseur néerlandais de 35 ans n'a toujours pas pris de décision sur la suite de sa carrière. Des discussions avec la direction du club sont attendues dans les prochaines semaines et les prochains mois, mais le capitaine préfère rester concentré sur la saison en cours. « Je veux continuer à jouer et à faire ce que je fais, alors on verra ce que la saison nous réserve », a-t-il expliqué.
Avant d'ajouter : « Si cela se prolonge, tant mieux. Sinon, j'irai ailleurs. Il n'y a rien à signaler pour le moment, mais cela ne signifie pas que je suis paniqué. Mentalement, je vais bien ; physiquement, j'ai eu un petit souci ces deux dernières semaines, mais je fais tout mon possible pour être présent sur le terrain». Arrivé au terme de son précédent contrat en juin 2025, le Néerlandais avait finalement prolongé de deux saisons en avril de la même année. Cette fois, aucune décision n'a encore été prise concernant son avenir, alors que Liverpool pourrait devoir envisager la succession de son capitaine.

POUR REMPLACER MICHAEL CARRICK

Manchester United fait de Mauricio Pochettino sa priorité

Plongé dans une crise sportive avec un début de saison catastrophique en Premier League, Manchester United envisage de se séparer de Michael Carrick pendant la trêve internationale. Pour relancer une équipe en grande difficulté, la direction mancunienne ciblerait en priorité Mauricio Pochettino, l'actuel sélectionneur des États-Unis.
Malgré un récent match nul spectaculaire contre Aston Villa (4-4), les Red Devils traversent une période extrêmement sombre. Englués dans la zone de relégation avec seulement deux victoires en dix journées de championnat, ils obligent le club à agir rapidement. Si Michael Carrick, prolongé en mai dernier, a publiquement écarté toute idée de démission, son avenir à la tête de l'équipe ne tiendrait plus qu'à un fil. Les dirigeants souhaiteraient d'ailleurs finaliser l'arrivée d'un nouveau technicien avant le périlleux déplacement à Anfield prévu le 22 novembre prochain.
Dans cette optique, Mauricio Pochettino s'impose comme le grand favori. Son riche passé en Premier League, forgé sur les bancs de Southampton, Tottenham et Chelsea, constitue un argument de poids pour redresser la barre. Actuellement sous contrat avec la sélection américaine, l'Argentin dispose d'une clause libératoire fixée à plus de 8 millions d'euros. Une somme que Manchester United devrait débourser pour s'attacher ses services, d'autant que l'entraîneur se montrerait ouvert à un retour en Angleterre si une offre de ce standing se présentait.
En parallèle de cette piste prioritaire, d'autres profils restent surveillés par l'état-major mancunien. Si Eddie Howe aurait déjà décliné l'idée de reprendre les commandes, les noms de Julian Nagelsmann, libre depuis son départ de la sélection allemande, et d'Antonio Conte continuent de circuler du côté d'Old Trafford. La trêve internationale s'annonce décisive pour sceller le sort du banc de Manchester United et entamer l'opération maintien.

FIFA

Le Congrès américain veut s'attaquer à Gianni Infantino

La victoire des démocrates aux élections de mi-mandat américaines pourrait avoir de lourdes conséquences pour Gianni Infantino. Après avoir remporté une large victoire le 3 novembre dernier, avec la reprise du contrôle de la Chambre des représentants et du Sénat, le Parti démocrate entend désormais intensifier son enquête sur les liens entre la FIFA et Donald Trump. Jamie Raskin, figure démocrate de la puissante commission judiciaire de la Chambre, envisage plusieurs moyens de pression sur l'instance dirigeante du football mondial. Selon les informations du Telegraph, des assignations à comparaître pourraient même être émises dès janvier prochain. Infantino se retrouve particulièrement exposé alors qu'il prépare sa campagne pour un nouveau mandat à la tête de la FIFA en mars 2027. Au cœur des investigations figurent les relations particulièrement étroites entretenues par Infantino avec Donald Trump. Les deux hommes ont multiplié les apparitions communes depuis le retour du président américain à la Maison-Blanche, en janvier 2025.

LE GOUFFRE FINANCIER DU F-35

Un nouveau rapport accable le Pentagone

Trois ans après les premières alertes, le Pentagone n'a toujours pas éclairci le sort de plus de 85 millions de dollars de matériel destiné aux chasseurs F-35. Les auditeurs du Congrès américain dénoncent des inventaires incomplets et des contrôles insuffisants sur des stocks dispersés dans le monde, malgré des recommandations répétées depuis 2019.



Ph : DR

Le Pentagone est une nouvelle fois mis en cause pour de graves lacunes dans la gestion du programme F-35. Selon un rapport du Government Accountability Office (GAO), l'organisme de contrôle du Congrès américain, rendu public le 9 novembre, le ministère américain de la Défense ne parvient pas à assurer un suivi fiable de quelque 26 millions de pièces détachées, représentant une valeur totale de 31 milliards de dollars. Les stocks sont destinés à l'entretien des chasseurs F-35, développés par le groupe américain Lockheed Martin. Allant de simples boulons aux moteurs, les composants sont répartis sur plus de 700 sites dans le monde, notamment dans des installations militaires et chez des sous-traitants. Les auditeurs constatent que les registres du Pentagone sont incomplets et que les inventaires ne permettent pas de vérifier les quantités réellement disponibles.

DES PERTES COLOSSALES TOUJOURS INEXPLIQUÉES

Les défaillances ne se limitent pas à la tenue des inventaires. Le Pentagone reste incapable de clarifier le sort de composants représentant plus de 85 millions de dollars de pertes, pourtant signalées par les auditeurs dès 2023. En mars 2026, soit près de trois ans après les premières alertes, le bureau chargé du programme F-35 ne disposait toujours pas des informations nécessaires pour établir ce qu'était devenu le matériel. Les pertes concernent plus d'un million de pièces recensées entre mai 2018 et octobre 2022 chez un important sous-traitant. Elles englobent aussi des composants endommagés ou détruits et ne correspondent donc pas uniquement à du matériel disparu. Le GAO pointe en outre l'insuffisance des procédures destinées à enquêter sur les pertes et à déterminer les responsabilités. En l'absence de contrôles efficaces, le ministère ne peut en mesurer précisément l'ampleur. Une telle situation accroît les risques de fraude, de gaspillage et de détournement de matériel.

LES DYSFONCTIONNEMENTS PERDURENT

Les faiblesses s'étendent au fonctionnement même du système de suivi. Les informations fournies par les principaux sous-traitants sont intégrées à partir de rapports trimestriels, ce qui peut entraîner des retards de plus de trois mois. En mars 2026, quelque 17 000 pièces en maintenance ou en réparation, représentant près de 1,3 milliard de dollars, ne figuraient pas dans la base de données concernée. Les dysfonctionnements perdurent malgré plusieurs années d'avertissements. Le GAO souligne le caractère ancien des problèmes de comptabilité et de suivi financier du programme. Depuis 2019, le Pentagone n'a accompli que des progrès minimes dans l'application des recommandations formulées par les auditeurs pour y remédier. Les conséquences pourraient dépasser le seul cadre financier. Selon l'organisme de contrôle, de telles insuffisances risquent d'affecter la disponibilité opérationnelle des F-35. Elles contribuent aussi aux difficultés persistantes du ministère à faire certifier ses comptes. Le nouveau rapport met ainsi en lumière les problèmes de gestion d'un projet militaire déjà marqué par des retards et des dépassements de coûts. Le F-35 demeure le programme d'armement le plus coûteux de l'histoire du Pentagone. Selon les estimations du GAO, son coût total sur l'ensemble de son cycle de vie pourrait approcher les 2 000 milliards de dollars.

R. I.

MALGRÉ LA BAISSE LIÉE AU DÉBLOCAGE DES STOCKS STRATÉGIQUES

Le Gazole toujours plus cher en France

Malgré la baisse liée au déblocage des stocks stratégiques, le litre de gazole reste au moins 27 centimes plus cher qu'avant le début de la guerre au Moyen-Orient fin février. Dans 90% des stations françaises, l'écart atteint même 35 à 60 centimes. Après une rentrée de septembre très délicate, le prix du gazole a nettement reculé grâce à la libération d'une partie des réserves stratégiques, mais il demeure bien supérieur aux niveaux observés à la veille des frappes américaines et israéliennes sur l'Iran. Les automobilistes constatent une détente relative à la pompe, sans pour autant retrouver les tarifs d'avant-conflit. Une baisse réelle, mais insuffisante face à la flambée Selon une analyse de l'AFP portant sur 8 500 stations, le gazole a diminué d'au moins 20 centimes dans la moitié des points de vente depuis le 1er novembre. Globalement, plus de huit stations sur dix ont baissé leurs prix. Le 9 novembre, le litre s'affichait en moyenne autour de 2,20 euros. Un millier de stations ont même réduit de plus de 30 centimes en une dizaine de jours. Le Premier ministre Sébastien Lecornu s'est félicité de cette évolution « les résultats sont là ». Pourtant, dans l'ensemble des stations examinées, le diesel reste au minimum 27 centimes plus cher qu'au début de la guerre. Dans 90 % d'entre elles, la différence atteint 35 à 60 centimes. L'association 40 millions d'automobilistes a réagi en soulignant le poids des taxes : « Ce qu'on ne vous dit pas derrière la baisse apparente des prix à la pompe : si la taxation française sur le produit était réduite au niveau des minima européens, le prix du carburant serait actuellement autour de 1,50€/L ». Certaines stations TotalEnergies, qui avaient plafonné le gazole à 2,25 euros, n'ont pas encore baissé. Même dans ces cas, les prix restent 35 à 60 centimes au-dessus de ceux avant les frappes. L'opération gouvernementale consiste à vendre à prix coûtant dix millions de barils de gazole issus des stocks stratégiques sur trois mois, afin d'atténuer les effets de la tension sur les marchés pétroliers provoquée par la guerre au Moyen-Orient. L'essence SP95-E10, non concernée par le déstockage, a aussi légèrement reculé : la moitié des stations ont baissé d'au moins huit centimes depuis début novembre, portant le prix moyen sous les 2,04 euros le 9 novembre.

R. I.

L'ARMÉE RUSSE

Libération de deux localités dans le Donbass à Zaporojié

Le ministère russe de la Défense a annoncé, sur les réseaux sociaux, « la libération des localités de Chilovka, en République populaire de Donetsk, ainsi que de Voskressenka, dans la région de Zaporojié », respectivement par les unités des groupements de troupes Est et Centre. Pour Voskressenka, le ministère a diffusé des images de frappes.

R. I.

IRAN

Washington privilégie la pression économique aux frappes

Washington juge de nouvelles frappes contre l'Iran « inutiles », estimant que « les sanctions et le blocus naval affaiblissent déjà Téhéran ». L'Iran propose de rouvrir le détroit d'Ormuz sous deux jours en échange d'une « levée des restrictions américaines et de l'arrêt des hostilités ». Malgré la médiation active du Qatar, les divergences persistent. Les États-Unis écartent, pour l'heure, de nouvelles frappes majeures contre l'Iran, mais rien n'est définitif, au vue des éxpériences passées sur notamment les déclarations de Trump et son contraire plus tard. Mardi après une réunion du G7 à Paris, le secrétaire d'État Marco Rubio a estimé que le blocus naval et les sanctions affaiblissaient suffisamment l'économie iranienne pour rendre une offensive supplémentaire inutile. Il a néanmoins qualifié les conditions de paix de Téhéran d'« absurdes », éloignant la perspective d'un accord rapide. Cette position survient après les déclarations de Donald Trump, qui a annoncé suspendre de nouvelles frappes, notamment à la demande du Qatar et des monarchies du Golfe. Washington maintient toutefois son blocus des ports iraniens et n'exclut pas de reprendre les attaques. Les tractations portent d'abord sur le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour les exportations mondiales de pétrole et de gaz. Téhéran propose de rétablir la navigation sous deux jours si Washington lève son blocus, assouplit certaines sanctions, débloque des avoirs iraniens et met fin aux hostilités sur tous les fronts. Les discussions sur le nucléaire seraient renvoyées à une seconde étape, une approche rejetée par les Américains. Le porte-parole iranien Esmaeil Baghaei défend au contraire une offre « raisonnable ». L'émirat joue un rôle central dans cette médiation. Après des consultations à Téhéran, son Premier ministre, Mohammed ben Abdelrahmane Al-Thani, a rencontré Trump à Washington le 9 novembre, avant de participer à d'autres échanges à Paris. Doha évoque des signaux positifs, sans annoncer de percée. Les positions restent donc éloignées. Les États-Unis misent sur la pression économique pour obtenir un accord, tandis que l'Iran exige des garanties préalables. Malgré l'accalmie affichée, les incidents maritimes dans le Golfe soulignent la fragilité du processus diplomatique.

R. I.

IRAN

Le vice-ministre de la Défense au Mali

La coopération en matière de défense au cœur des discussions à Bamako. En marge du Salon international de la défense et de la sécurité de Bamako (BAMEX 2026), le président malien Assimi Goïta a reçu, mardi, une délégation iranienne conduite par Abass Mohammadi, vice-ministre de la Défense. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment en matière de défense.

R. I.

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Le FSB démantèle un réseau « d'espionnage polonais » à Kaliningrad

À Kaliningrad, les services de sécurité russes ont annoncé avoir mis fin aux activités du réseau lié au renseignement polonais. Deux agents ont été arrêtés et placés en détention, soupçonnés d'avoir collecté des données sur les forces armées russes et la situation socio-économique locale.


Ph : DR

Dix autres personnes ont reçu des avertissements officiels. Le Service fédéral de sécurité russe (FSB) a annoncé, le 11 novembre, avoir mis fin aux activités d'un réseau de renseignement lié aux services secrets polonais dans la région de Kaliningrad. Deux agents ont été arrêtés, soupçonnés d'avoir recueilli et transmis des informations sur les forces armées russes. Située entre la Pologne et la Lituanie, Kaliningrad revêt une importance particulière pour la sécurité de la Russie. Le territoire abrite notamment des infrastructures militaires et frontalières d'envergure. Selon le FSB, sa position géographique, les échanges transfrontaliers et l'activité touristique offrent aux services étrangers des possibilités de collecte de renseignements. D'après les autorités russes, le réseau était supervisé par le Service de renseignement militaire du ministère polonais de la Défense et l'Agence polonaise de sécurité intérieure (ABW). Son objectif était d'obtenir des informations de nature militaire et stratégique. Les deux suspects auraient réuni des données sur les militaires russes et les installations du ministère de la Défense, ainsi que sur les politiques migratoire et sociale de la région. Dans un commentaire vidéo diffusé le 11 novembre, un représentant du FSB a expliqué que la collecte simultanée d'informations militaires et civiles correspondait aux méthodes utilisées par les réseaux de renseignement modernes. Les deux agents présumés font l'objet de poursuites pour espionnage, au titre de l'article 276 du Code pénal russe. Un tribunal a ordonné leur placement en détention provisoire.

ARRESTATIONS ET RESTRICTIONS IMPOSÉES PAR LES AUTORITÉS RUSSES ET KALININGRAD, UN SUJET MAJEUR POUR LA SÉCURITÉ DU PAYS

Le service russe a aussi annoncé des mesures concernant sept ressortissants polonais et trois citoyens russes qui, selon ses informations, avaient entretenu des contacts avec les services de renseignement polonais. Tous ont reçu des avertissements officiels concernant les actes susceptibles de constituer des infractions d'espionnage, de haute trahison ou de coopération clandestine avec un État étranger. Les sept ressortissants polonais se sont en outre vu interdire l'entrée en Russie pour une longue durée. Ces mesures s'inscrivent dans une série de restrictions mises en place depuis le début de l'année 2026. Selon Moscou, les visas de 14 citoyens polonais ont été annulés en raison de leur soutien aux services secrets de Varsovie. Six autres ressortissants polonais ont été frappés d'une interdiction d'entrée sur le territoire russe. L'annonce survient dans un contexte de tensions sécuritaires persistantes entre Moscou et Varsovie. Le 2 novembre, les autorités polonaises avaient lancé une opération de sécurité près de la frontière avec la région de Kaliningrad, invoquant des risques de sabotage. Le 5 novembre, l'Agence polonaise de sécurité intérieure avait aussi fait état de l'arrestation d'une ressortissante russe et de cinq citoyens polonais, soupçonnés d'espionnage. De leur côté, les autorités russes soulignent le caractère stratégique de Kaliningrad ; infrastructures comme des facteurs qui rendent cette région particulièrement sensible aux activités de renseignement étrangères.

R. I.

CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE (CCG)

Création d'un commandement militaire avancé commun au Koweït

Les six monarchies du Golfe ont annoncé la création d'un commandement militaire avancé commun au Koweït. Cette décision survient dans un contexte de tensions dans la région, suite à l'agression des Etats unis contre l'Iran, qui dans sa riposte a ciblé, comme elle l'avait avertis, les bases américaines dans les pays du golf. Les effectifs mobilisés, leurs missions exactes et la date de mise en service n'ont toutefois pas été précisés, dans l'annonce en question du CCG.. L'objectif est de renforcer leur « défense collective et leur autonomie stratégique » selon des médias locaux. Les six États du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont décidé, lundi, d'établir au Koweït un centre de commandement militaire avancé et d'y affecter des forces conjointes. Annoncée par le secrétaire général de l'organisation, Jasem Al-Budaiwi, la mesure a été adoptée à Manama, lors d'une réunion des ministres de la Défense de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Qatar, du Koweït, d'Oman et de Bahreïn. Le dispositif dépendra du Commandement militaire unifié du CCG, créé en 2013 et basé à Riyad. Il doit renforcer la coordination entre les armées et « faciliter une réponse commune » aux menaces. Le choix du Koweït n'est pas anodin. Situé au nord du Golfe, à la frontière irakienne et face à l'Iran, l'émirat occupe une position stratégique dans une région marquée par les attaques de missiles et de drones. Depuis le déclenchement de la guerre américano-israélienne contre l'Iran le 28 février, plusieurs monarchies ont été frappées, tandis que les perturbations dans le détroit d'Ormuz fragilisent leurs exportations de pétrole et de gaz. Les tirs des Houthis contre l'Arabie saoudite alimentent aussi les inquiétudes. En avril, les dirigeants du CCG avaient déjà demandé d'accélérer la mise en place d'un système d'alerte précoce contre les missiles balistiques. Le nouveau centre s'inscrit dans la volonté de mieux partager les informations et d'organiser une défense collective plus réactive. Si les pays du Golfe restent étroitement liés aux États-Unis sur le plan militaire, ils cherchent aussi à développer leurs propres capacités de coordination en vue de réduire leur vulnérabilité aux crises régionales. **R. I.**

AU NORD-OUEST DU PAKISTAN

Dix policiers tués dans une attaque terroriste

Au moins 10 policiers ont été tués hier, dans une attaque menée par des terroristes contre leur convoi dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du Pakistan, ont indiqué des sources policières. L'attaque a eu lieu vers 13h00 heure locale (08h00 GMT) lorsque le convoi se dirigeant vers une opération contre des activités minières illégales a été pris en embuscade par des militants, ont indiqué les sources à Xinhua sous couvert d'anonymat. « Les assaillants, positionnés sur des collines voisines, ont ouvert le feu sur les policiers qui traversaient la zone et ont également incendié cinq véhicules de police » selon la même source. Un important contingent de police a été dépêché sur place et des renforts ont été envoyés dans la zone, la sécurité étant placée en état d'alerte maximale, selon les sources. Les sources n'ont pas révélé l'identité des auteurs des attentats. **R. I.**

POUR PROTÉGER LES ENTREPRISES LOCALES.

La Thaïlande va imposer des droits de douane allant jusqu'à 30 % sur les importations en ligne

Le gouvernement thaïlandais a approuvé des droits d'importation allant jusqu'à 30 % sur les marchandises achetées sur des plateformes de commerce électronique étrangères et livrées par coursier express ou par la poste internationale, une mesure qui, selon le gouvernement, donnera aux petites entreprises locales une chance plus équitable de concurrencer.

Le vice-Premier ministre et ministre des Finances, Ekniti Nitithanprapas, a déclaré que le commerce électronique en pleine expansion avait permis aux consommateurs thaïlandais d'accéder facilement à des produits étrangers bon marché, tandis que les entreprises nationales supportaient les coûts des taxes, des salaires et du respect des lois et des normes de produits, ce qui les désavantageait. Le gouvernement a déclaré être préoccupé par le fait que certaines importations bon marché vendues en ligne puissent être de qualité inférieure ou dangereuses, et que la réglementation vise à décourager les importations pour lesquelles aucune entreprise basée en Thaïlande n'est tenue responsable du respect des normes de produits. Cette mesure n'a pas pour but de bloquer le commerce en ligne ni de limiter le choix des consommateurs, a déclaré Ekniti, ajoutant que le système fiscal et les règles commerciales seraient mis à jour pour refléter l'évolution de l'économie.

R. I.

DES AVIONS AMÉRICAINS ÉVACUÉS D'UNE DEUXIÈME BASE BRITANNIQUE

«Ils ont été déplacés vers l'Allemagne et d'autres endroits» selon Wall Street Journal

Les États-Unis ont évacué leurs avions de la base aérienne royale britannique (RAF) de Mildenhall lundi, a rapporté le Wall Street Journal , indiquant que « deux avions ravitailleurs américains qui utilisaient la base aérienne de Mildenhall ont été déroutés vers l'Allemagne plus tôt dans la matinée de lundi ». La même source ajoute que « plusieurs autres avions ravitailleurs ont été déplacés vers l'Allemagne et d'autres endroits plus tard dans la journée ». . Environ 3 000 militaires sont stationnés à la RAF Mildenhall, qui se trouve à environ 80 miles (environ 129 km) au nord de Londres, selon la BBC. Cette décision fait suite au renvoi, le mois dernier, par le Pentagone, d'avions bombardiers B-1 vers les États-Unis depuis une autre base aérienne britannique, la RAF Fairford. Le 27 septembre, la police britannique a évacué des habitations près de la base aérienne de Fairford, tandis que des démineurs de l'armée ont été appelés sur place pour examiner plusieurs véhicules stationnés à proximité. **R. I.**

PUBLIÉE DANS LA REVUE BRITANNIQUE « NEW POLITICAL ECONOMY »

Une étude révèle l'ampleur de l'échange inégal entre la France et la zone franc CFA

Le rejet des politiques françaises en Afrique ne cesse de s'amplifier, sur fond de dénonciation du pillage des richesses du continent et de la perpétuation de sa dépendance économique et monétaire.



Ph : DR

Cette rupture croissante traduit une volonté de mettre fin à « des pratiques d'inspiration néocoloniale », à travers lesquelles Paris a poursuivi « l'exploitation des ressources naturelles africaines » notamment en , imposant « des mécanismes monétaires inéquitables et multiplié les ingérences politiques et sécuritaires au service des intérêts de la France » selon des experts africains. Cette contestation dépasse désormais les revendications liées au départ des forces françaises et à la dénonciation des accords militaires pour porter également sur les fondements économiques d'un système qui a permis à la France de tirer d'importants bénéfices des ressources du continent, au détriment des droits économiques des peuples africains et de leur souveraineté sur leurs richesses nationales. A cet égard, une récente étude universitaire publiée dans la revue britannique « New Political Economy », sous le titre « Echange inégal entre la France et la zone franc CFA : dépendance monétaire et appropriation impérialiste », apporte des données chiffrées sur l'ampleur de cette ponction opérée pendant plus de 25 ans.

Un modèle d'exploitation qui a permis à Paris de capter une « part substantielle » des richesses produites sur le continent, « tout en privant les pays concernés des moyens nécessaires à leur propre développement ».

Selon ses estimations, le volume net des ressources accaparées par la France auprès des pays de la zone franc CFA s'élève à près de 150 millions de tonnes de matières premières, 226 millions d'hectares de terres et 122 milliards de mètres cubes d'eau, auxquels s'ajoute l'équivalent de 310.000 années de travail humain. Ces chiffres mettent en évidence l'ampleur des richesses transférées au profit de l'économie française, au prix d'un prélèvement considérable sur les ressources et le travail des populations africaines. Ils illustrent un modèle d'exploitation qui a permis à Paris de capter une part substantielle des richesses produites sur le continent, tout en privant les pays concernés des moyens nécessaires à leur propre développement. Cette appropriation ne s'est toutefois pas limitée à l'extraction des matières premières. Elle s'est également appuyée sur des mécanismes économiques et monétaires qui ont contribué à maintenir les conditions de cette exploitation et à consolider les déséquilibres commerciaux au détriment des économies africaines. En imposant des règles monétaires et commerciales inéquitables, la France a ainsi contribué à affaiblir la compétitivité des économies productrices, à entraver leur diversification industrielle et à maintenir des rapports économiques profondément déséquilibrés, favorables à ses propres intérêts.

L'APPROCHE DE PARIS D'INSPIRATION NÉOCOLONIALE A NOURRI LE REJET POPULAIRE ET POLITIQUE DE LA FRANCE EN AFRIQUE

À cette domination économique s'est ajoutée une politique d'ingérence militaire et politique destinée à préserver les intérêts français et à maintenir les rapports de dépendance. Pendant des décennies, Paris a traité plusieurs pays africains comme des espaces relevant de sa sphère d'intervention, s'appuyant sur des accords de défense et une présence militaire pour peser sur leurs choix souverains.

Une telle politique a nourri le rejet populaire et politique de ses pratiques néocoloniales. Ce rejet s'est concrétisé par les décisions souveraines du Mali, du Burkina Faso et du Niger de réclamer le départ des forces françaises et de mettre fin à leur coopération militaire avec Paris. Le Tchad a, à son tour, dénoncé l'accord de coopération en matière de défense avec la France en novembre 2024, tandis que le Sénégal a mis fin à la présence militaire française permanente sur son territoire.

Ces décisions traduisent une volonté affirmée de rompre avec des arrangements sécuritaires qui ont longtemps servi les intérêts français, au mépris de l'indépendance des choix politiques et stratégiques des Etats africains. L'ampleur de cette rupture met ainsi en cause un modèle français fondé sur l'exploitation des richesses africaines, l'appropriation de leurs retombées économiques et le maintien de mécanismes inéquitables. Elle traduit le rejet d'une politique qui, « sous des formes économiques, monétaires et sécuritaires, a prolongé les pratiques de prédation héritées de la période coloniale », privant durablement, soulignent les rédacteurs du rapport, les peuples africains de la pleine maîtrise souverainement de leurs ressources et des bénéfices qui en découlent.

R.I.

L'INGÉRENCE POLITIQUE ET LES ACTIVITÉS ILLICITES EN LIBYE

«Des menaces qui pèsent sur la stabilité économique de la Libye» alerte l'Onu

Les Nations unies (ONU) ont averti que la faiblesse de la gouvernance économique, l'ingérence politique et les activités illicites, notamment la contrebande de carburant et le blanchiment d'argent, continuent de détourner des milliards de dollars américains des intérêts du peuple libyen et de saper la stabilité économique et financière du pays.

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a tenu à Tripoli une réunion élargie du Groupe de travail économique du Processus de Berlin afin de discuter des défis économiques et financiers urgents du pays et des moyens de coordonner le soutien aux réformes institutionnelles. Hanna Tetteh, représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU pour la Libye et chef de la MANUL, a déclaré dans son discours d'ouverture que malgré des prix de l'énergie favorables en 2026, la Libye continue de faire face à des pressions économiques croissantes, notamment une hausse des dépenses publiques, une dépréciation du dinar libyen et une baisse du pouvoir d'achat, les citoyens ordinaires supportant le plus lourd fardeau. Elle a souligné le lien étroit entre la gouvernance économique et le processus politique plus large de la Libye, appelant à des mesures concrètes et coordonnées pour renforcer la responsabilité institutionnelle, préserver les ressources publiques et garantir que la richesse nationale du pays profite à tous les Libyens.

La réunion était coprésidée par l'Égypte, les États-Unis, l'Union européenne et la MANUL. Y ont également participé des représentants de l'Algérie, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Maroc, des Pays-Bas, du Qatar, de la Russie, de l'Espagne, de la Turquie, de la Tunisie, des Émirats arabes unis et du Royaume-Uni, ainsi que des représentants de la Ligue arabe et de l'Union africaine.

R.I.

ÉTHIOPIE

Jusqu'à 50 000 personnes réfugiées au Kenya

Jusqu'à 50 000 Éthiopiens ont fui vers le Kenya après des affrontements meurtriers dans la région frontalière de Moyale. Les violences opposent des communautés oromo et somalies sur fond de différend territorial. L'ONU alerte sur les besoins urgents en eau, nourriture et abris.

R.I.

ÉGYPTE

Bond historique des envois de fonds de la diaspora

Les envois de fonds des Égyptiens travaillant à l'étranger ont atteint environ 13 milliards de dollars américains au premier trimestre de l'exercice 2026/2027, soit une augmentation de 20,4 % sur un an, a déclaré mardi la Banque centrale d'Égypte (BCE). Les entrées de fonds en provenance de l'étranger ont également atteint un niveau record de 38,2 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2026, contre environ 30,2 milliards de dollars au cours de la même période en 2025, a indiqué la Banque centrale d'Égypte dans un communiqué. Le chiffre du premier trimestre couvre la période de juillet à septembre 2026, soit les trois premiers mois de l'exercice fiscal égyptien, qui s'étend du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante. Les envois de fonds, l'une des principales sources de devises étrangères de l'Égypte, ont augmenté régulièrement depuis mars 2024, date à laquelle la Banque centrale d'Égypte a autorisé le taux de change à être déterminé par les forces du marché, contribuant ainsi à éliminer l'écart avec le marché parallèle des changes. L'Égypte ne dispose pas de statistiques officielles sur le nombre de ses citoyens travaillant à l'étranger, mais les estimations font état de plus de 10 millions de personnes.

R.I.

DEPUIS LA LIBYE

171 migrants somaliens rentrent chez eux annonce l'OIM

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé que 171 migrants somaliens étaient rentrés de Libye dans leur pays d'origine dans le cadre d'un programme de retour humanitaire volontaire, avec le soutien de l'Union européenne (UE). Dans un message publié sur sa page officielle des réseaux sociaux, l'organisation a indiqué que les migrants étaient retournés des villes libyennes de Benghazi et de Sabha à Hargeisa et Mogadishu en Somalie. Elle a ajouté qu'une aide humanitaire adaptée aux besoins individuels de chaque migrant avait été fournie. L'opération de retour a bénéficié du soutien de l'UE, a indiqué l'organisation. L'OIM a réaffirmé son engagement à aider les migrants qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine volontairement, en toute sécurité et dans la dignité.

R.I.

"UN PONT ENTRE LES RIVES"

La poésie arabe à l'honneur à Biskra

Le Festival culturel international de la poésie arabe a donné son coup d'envoi ce mardi au Théâtre régional Chebbah El-Mekki de Biskra. Réunissant douze pays arabes sous le signe de l'unité et du partage, cet événement littéraire met à l'honneur les voix poétiques qui transcendent les frontières pour exprimer les réalités contemporaines et les valeurs universelles.



Ph : DR

C'est dans une grande salle de spectacles comble que les festivités ont débuté mardi après-midi. Ahmed Delbani, commissaire du festival, a inauguré cette nouvelle édition placée sous le slogan évocateur de « la poésie... un pont entre les rives ». Dans son discours d'ouverture, il a mis en exergue la qualité exceptionnelle de la programmation, portée par l'originalité des créations et le nombre prestigieux de poètes invités. Selon M. Delbani, cette rencontre célèbre une poésie profondément ancrée dans les réalités de l'homme arabe, capable de rapprocher les peuples et de faire résonner les valeurs universelles de l'humanité au-delà de toute frontière géographique. L'événement s'illustre par une forte dimension internationale, accueillant des délégations venues d'Irak, d'Arabie Saoudite, d'Égypte, de Palestine et de Syrie, ainsi que d'éminents critiques littéraires. Dès l'ouverture, le public a pu apprécier la richesse de cette diversité grâce aux déclamations chaleureusement applaudies de figures telles que les Algériens Lakhdar Baraka et Samira Benaïssa, l'Irakien Chawki Abdul Amir, le Palestinien Abdullah Aïssa et l'Égyptien Ahmed Bakheet. Organisé par le commissariat du festival en étroite coordination avec la direction de la culture et des arts, l'événement se poursuivra jusqu'au 14 novembre.

Le Théâtre Chebbah El-Mekki vibrera au rythme des soirées de lectures poétiques, mais abritera également des séminaires pointus consacrés à l'étude de la poésie arabe. Pour parfaire cette rencontre littéraire, des excursions touristiques sont prévues, offrant aux invités l'opportunité de s'imprégner de l'héritage historique et culturel unique de la région des Ziban.

R. C.

MOSTAGANEM

Lancement des travaux de restauration du site "Bey Mustapha Bouchelaghem"

Des travaux de restauration et de réhabilitation du monument culturel baptisé "Bey Mustapha Bouchlaghem", situé à Bab El Arsa, dans la vieille ville de Mostaganem, ont été lancés, a indiqué mardi la direction de la Culture et des Arts de la wilaya. Le directeur de la Culture, Mohamed Marouani, a précisé que ces travaux, engagés par la direction concernée, s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'action visant à réhabiliter plusieurs monuments culturels de la ville et à créer un nouveau circuit culturel. Ces travaux permettront d'améliorer l'entrée du monument et de restaurer sa façade extérieure, ainsi que d'aménager un espace destiné aux visiteurs. Ils prévoient également l'installation de panneaux explicatifs présentant le monument et l'ensemble des sites historiques du quartier voisin d'El Arsa, outre le traitement de certaines contraintes techniques, a-t-il expliqué. Le responsable a annoncé que ce monument culturel sera ouvert aux visiteurs dès l'achèvement des travaux. Il sera ensuite exploité comme un espace culturel dynamique, destiné à accueillir des manifestations patrimoniales et artistiques, notamment dans sa vaste cour intérieure. La direction mise sur ces travaux, réalisés en coordination avec les services de la wilaya, pour préserver le secteur sauvegardé de la ville de Mostaganem, notamment les quartiers d'El Arsa, de Tebbana et de Tidjdit. Cette démarche s'inscrit également dans le cadre d'autres projets, portant notamment sur la restauration de la vieille mosquée de Badr, la réhabilitation du vieux tissu urbain du centre-ville, ainsi que la restauration et la rénovation de la vieille mosquée de Tebbana. Outre le site du Bey Mustapha Bouchlaghem, le quartier d'El Arsa abrite plusieurs autres monuments historiques importants, parmi lesquels la tour des Turcs, également appelée fort de l'Est, le mausolée des beys de la famille des Meçrata, la Maison de l'artisanat, le mausolée de Sidi Hamadouche et Bab El Arsa, considéré comme l'une des six anciennes portes de la ville de Mostaganem.

PUB

Recette du jour



TAJINE AUX DEUX POULETS ET POMMES DE TERRE

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

Pour la marinade

- 6 pilons de Poulet ou cuisses selon vos goûts
- 1,5 cuillère à café de mélange tandoori
- 4 gousses Ail
- 2 oignons émincés
- 1/2 bouquet de Persil et coriandre fraîche ciselée
- 1/2 cuillère à soupe de gingembre en poudre
- Piment en poudre
- 1 noisette de margarine
- Sel, poivre
- 1/2 verre d'eau
- 2 cuillères à soupe de sauce soja
- 1 piment vert frais
- 1 kg de Pommes de terre coupées en quatre
- Pour les boulettes hachées de poulet
- 400 gr de blanc de poulet haché
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 1/2 cuillère à café de cumin
- Sel, poivre
- 1/2 bouquet de coriandre ciselée
- 1 cuillère à café de margarine
- Piment en poudre

Préparation du tajine étape par étape

Retirer la peau des pilons de poulet.

Avec un couteau, faire des entailles.

Mélangez dans un saladier tous les ingrédients de la marinade sauf les pommes de terre et blanc de poulet haché bien sûr.

Faire mariner les morceaux de poulet en les nappant bien.

Couvrir de film alimentaire et mettre au frais jusqu'au lendemain.

Le lendemain, éplucher les pommes de terre et coupez les en quatre.

Trempez les dans l'eau.

Pour les galettes hachées parfumées, mélanger tous les ingrédients.

Faire des boulettes légèrement aplaties et faire cuire dans un filet d'huile d'olive et beurre en les faisant bien dorer sur chaque face.

Une fois cuite, les retirer et les réservez à couvert.

Ajouter les pommes de terre à la marinade de poulet.

Parsemer de la coriandre fraîche ciselée et tout mettre dans le sac de cuisson.

Ajoutez les boulettes hachées cuites et le piment frais et remuez bien.

Fermez le sac et mettre à cuire au four th. 200°C.

Une fois le sac est bien tendu, sortir et vérifiez la cuisson.

Ouvrir le sac en prenant soin de ne pas vous brûler.

Versez le tout dans un plat de service.

Parsemer de coriandre fraîche.

Servir aussitôt sorti du four.

Gâteau du Jour

TARTE AUX FRAISES RECETTE



INGRÉDIENTS

Pour la crème pâtissière

- 1 litre de lait
- 100 gr de fécule de maïs
- 200 gr se sucre
- 4 jaunes d'œuf
- 1 gousse de vanille grattée
- 500 gr de fraises fraîches
- Quelques pistaches concassées

Pour le nappage neutre

- 125 gr d'eau
- 5 gr de pectine
- 30 gr de sucre
- 100 gr de sucre
- 10 gr de sirop de glucose

Etape 1 : Cuisson du fond de tarte

Foncer le cercle préalablement beurré et adapter la pâte en insistant bien sur les angles droits pour éviter que la pâte ne s'affaisse lors de la cuisson.

Piquer le fond de tarte et le placer au frais pour 30 minutes avant de l'enfourner.

Recouvrir ensuite le fond de tarte de papier sulfurisé et déposer des billes de cuisson.

Cuire à blanc dans un four préchauffé 180°C pendant environ 30 minutes ou 20 min pour les tartelettes.

Lorsque la cuisson est homogène, retirer du four et laisser refroidir sur une grille avant de démouler.

Etape 2 : Crème pâtissière

Blanchir les jaunes d'œuf avec le sucre.

Ajouter la fécule et bien mélanger.

Mettre à chauffer le lait avec la gousse de vanille fendue et grattée.

Lorsque le lait est chaud, retirer la gousse de vanille et verser progressivement sur le mélange œufs/fécule/sucre.

Mélanger au fouet jusqu'à épaississement de la crème.

Retirer du feu, filmer au contact et laisser refroidir.

Etape 3 : Préparer le nappage

Chauffer l'eau.

Mélanger dans un verre à part la pectine avec 62 gr de sucre et l'incorporer progressivement dans l'eau toujours en mélangeant.

Ajouter alors les 200 gr de sucre restant et le glucose puis porter à ébullition.

Passer au chinois retirer d'éventuels grumeaux. Filmer et laisser refroidir.

Faire briller au pinceau avec le nappage neutre légèrement tiédi.

Mettre au frais. Décorer le contour de la tarte de pistaches concassées.

Etape 4 : Montage des tartelettes

Une fois la crème pâtissière refroidie, répartir dans les fonds de tarte. Égaliser bien.

Nettoyer et équeuter les fraises.

Couper la base et déposer au centre de chaque tarte une fraise entière.

Couper les autres fraises en deux et donnez leur la même taille.

Déposer une demi fraise tout autour de la fraise centrale.

Faire briller au pinceau avec le nappage neutre légèrement tiédi.

Mettre au frais. Décorer le contour de la tarte de pistaches concassées.



Conseil du Jour

Feuilles de laurier à la maison...



Aide à :

1) Soulager l'arthrite
2) Réduire l'inflammation
3) Renforcer le système immunitaire
4) Augmenter la vigilance
5) Ouvrir les voies respiratoires
6) Augmenter la plaire

Le saviez-vous ?



L'ail noir a 2 fois plus d'antioxydants que l'ail blanc. Il est également toxique pour 14 types de cancer et présente de puissants bienfaits curatifs.



Bon à savoir !

Stimulante : la tisane d'ortie est traditionnellement utilisée contre le manque d'énergie et pour fortifier l'organisme grâce à sa composition riche en vitamine C et autres minéraux.

Antianémique : En infusion, l'ortie combat l'anémie grâce à richesse en fer et en chlorophylle.



Astuce du jour:

Dix conseils pour aider son enfant à réussir sa première

Aidez-le à trouver la façon de réviser qui lui convient. Soyez présents sans être oppressants.

Aidez-lee à organiser ses révisions tout au long de l'année.

Gérer le stress de son enfant et le sien.

Ne pas dédramatiser l'examen ni le sacraliser.

Fixez avec lui des objectifs.

CITATION DU JOUR

« Vieillir ensemble, ce n'est pas ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années. »

Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition : PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression : - Centre : SIA - Est : SIE - Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine **Tél. /Fax. :** 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha **Tél. / Fax. :** 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 12 NOVEMBRE 2026 - PRIX : UGO KADEDH - TROT ATTELÉ
DISTANCE : 2 400 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ-QUARTÉ - QUINTÉ

Choc de titans aux 2e et 3e échelons

L'hippodrome de Zemmouri nous propose ce jeudi une course de trot attelé réservée aux trotteurs de 3 ans et plus dans le prix Ugo Kadedh support aux trois pari PMU tiercé, quarté et quinté sur la distance exigeante de 2400 mètres, sous des conditions strictes depuis le 1er avril 2026, plafond à 396.000 DA cumulés en gains et places avec un peloton réparti sur trois échelons de départ. Nos amis parieurs ont la chance de pouvoir éliminer une partie de l'énigme, les 3 chevaux du 1er poteau aux gains minimes n'ont objectivement aucune chance de participer à l'arrivée. La vérité de la piste va donc se jouer entre les 9 autres concurrents tous de qualité reconnue et dotés de comptes en banque très riches. Le 2e échelon plus 25 mètres regroupe 3 grands favoris de la course, tous les regards seront tournés vers le hongre de 12 ans Eclair de l'Elle, en pleine possession de ses moyens et Codex Bourbon, le protégé de l'excellent entraîneur ABM Boubakri préparé avec soin pour cet objectif, il faudra y ajouter la présence de Vic D'yvel, un incroyable vieux routier de 17 ans qui conserve de superbes restes et sera drivé par le talentueux A. Benhabria, ces 3 classiques devront toutefois s'employer pour contenir la fureur des trois chevaux du dernier échelon les plus riches de la course avec des gains qui démontrent qu'ils font partie de l'élite, rendre 25 mètres à la coalition du 2e poteau sera dur mais ils ont les moyens de jouer les premiers rôles.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	ENTRAÎNEURS
AD. NAILI	1	BOUMBERTO DE PO	M. HAMLIL	2400	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	2	CACTUS D'YVEL (0)	H. AGUENOU	2400	N. TIAR
C. SAFSAF	3	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2400	PROPRIÉTAIRE
T. BELHABCHIA	4	ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2425	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	5	DESTIN DE L'AUBE (0)	SA. FOUZER	2425	ABM. BOUBAKRI
R. CHIKHOUNE	6	CODX BOURBON	ABM. BOUBAKRI	2425	ABM. BOUBAKRI
A. TIAR	7	UNO DES APRES (0)	N. TIAR	2425	N. TIAR
K. REBAH	8	VIC D'YVEL	A. BENHABRIA	2425	S. FOUZER
Y. MEZIANI	9	DELINE GALBE	Y. MEZIANI	2450	PROPRIÉTAIRE
F. BENDJEKIDEL	10	HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2450	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	11	FANCY FREE	A. BENAYAD	2450	M. BECHAIRIA
M. BENDJEKIDEL	12	JASMINE DU GLANON	R. TARZOUT	2450	PROPRIÉTAIRE

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. BOUMERTO DE PO. Il n'a aucune chance, à éliminer radicalement de vos combinaisons.

2. CACTUS D'YVEL. Il vient d'être arrêté à deux reprises et distancé lors de ses trois dernières tentatives, le barrer sur toute la ligne.

3. VICTOIRE DU VERGER. Malgré son palmarès des deux dernières courses, deux fois 4e sur 2300m, cette protégée de l'écurie C. Safsaf, la tâche ne sera pas facile face aux grosses cylindrées de cette épreuve.

4. ECLAIR DE L'ELLE. Bien placé au 2e poteau, cet hongre de 12 ans qui vient de laisser une bonne impression à sa dernière sortie en terminant 3e sur 2300m aura une belle occasion de se classer en bon rang à l'arrivée dans l'épreuve du jour.

5. DESTIN DE L'AUBE. Elle vient de courir en progression cette trotteuse de la grande maison R. Chikhoun, 5e sur 2300m, il lui faudra consentir de gros progrès pour espérer répéter sa course et avec le chevronné driver SA. Fouzer mérite qu'on lui accore beaucoup d'attention.

6. CODEX BOURBON. Traversant une période faste, ce trotteur combatif s'élancera encore une fois avec de sérieuses ambitions pour terminer avec les cinq lauréats de l'épreuve.

7. UNO DES APRES. Ce vieux trotteur noir de 18 ans reste sur une excellente victoire, et avec son driver du jour N. Tiar, ilpeut venir briguer une place à l'arrivée.

8. VIC D'YVEL. Complètement retrouvé durant ce meeting, ce pensionnaire de l'ecellent entraîneur S. Fouzer piloté encore par le N° 1 de Zemmouri A. Benhabria logiquement une place lui est réservée sur le podium.

9. DELINE GALBE. Bénéficiant d'un bel engagement, cette protégée du talentueux propriétaire entraîneur et driver Y. Meziani peut venir déjouer les pronostics les plus établis.

10. HUMPHREY. En progrès, ce pensionnaire de l'efficace écurie de Farid Bendjekidel misera sur sa forme actuelle pour venir augmenter son capital gain.

11. FANCY FREE. Cette trotteuse qui nous avait habitués à mieux par le passé, vient de courir en progrès à son dernier essai, elle reste en mesure de décrocher un nouvel accessit.

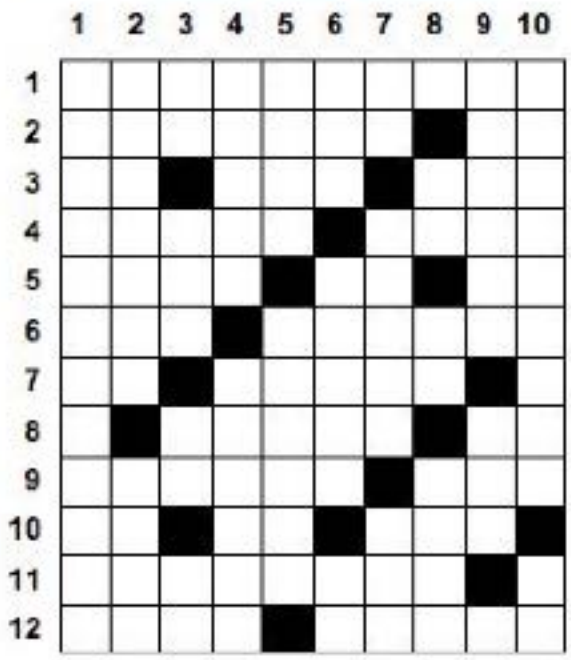
12. JASMINE DU GLANON La plus riche en gains des trotteurs de classe, prête à fondre sur les leaders de ce pari.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC
6. CODEX BOURBON - 12. JASMINE DU GLANON -
8. VIC D'YVEL- 4. ECLAIR DE L'ELLE -
10. HUMPHREY

LES CHANCES
11. FANCY FREE - 7. UNO DES APRES

Mots croisés



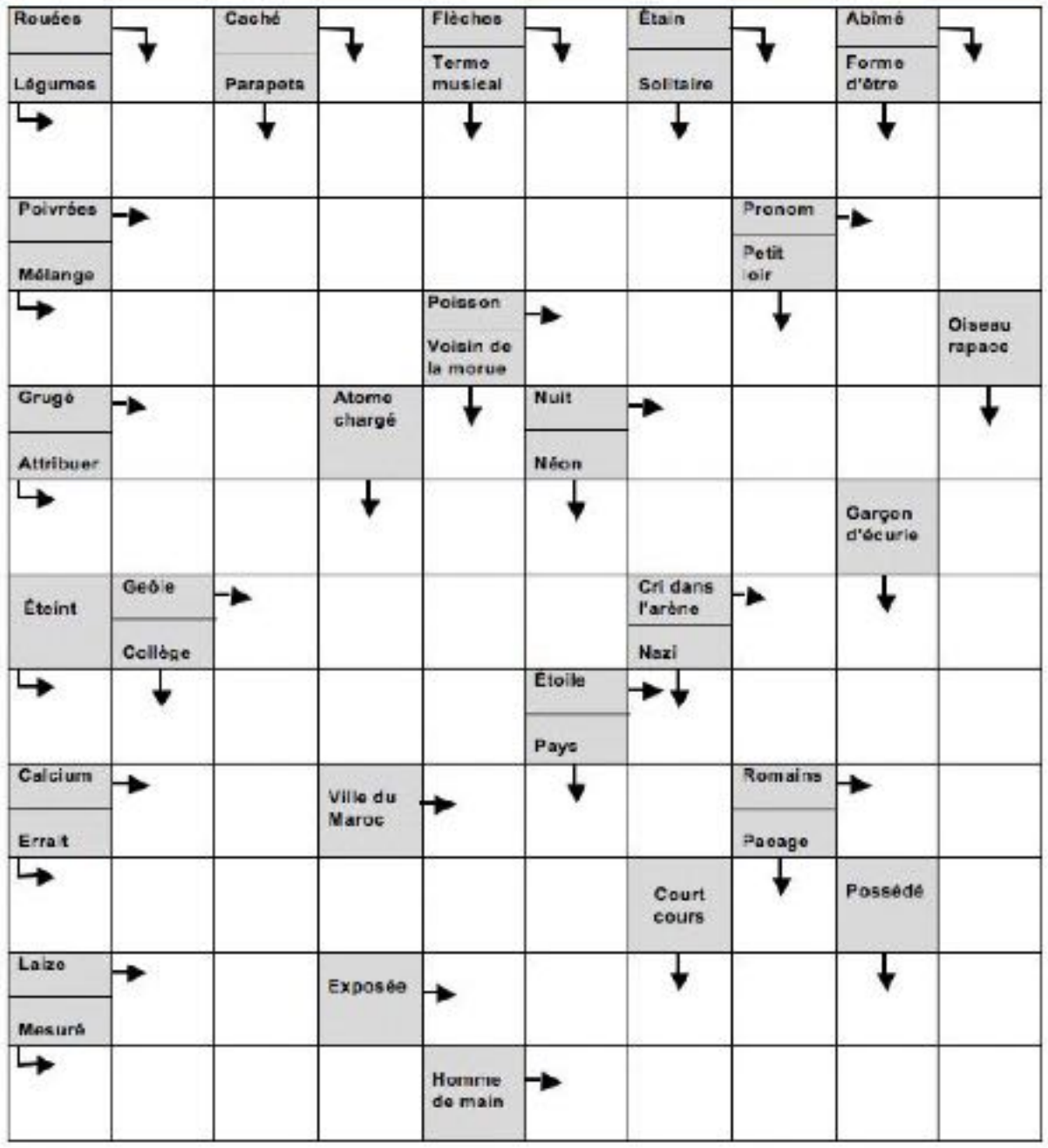
HORIZONTALEMENT

1 - Du bord de la mer - 2 - Usure - En amont - 3 - Préfixe - Général sudiste - Extrait - 4 - Déployé - Regimber - 5 - Vers - Réfléchi - Participe gai - 6 - Cheville - Ingénieux - 7 - Fin de participe - Éteint - 8 - Alerte - Arsenic - 9 - Attroupe - Céréale - 10 - Divinité de la Terre - Pronom - Écorce de chêne 11 - Assumer - 12 - Milieu - Ville d'Allemagne.

VERTICALEMENT

1 - Dévergondages - 2 - Instruite - Conduit - 3 - Repas phonétique - Esprit - Largeur d'étoffe - En direct - 4 - Semblable - Allemand - 5 - Lisière - Mouvements - 6 - Brame - Enchâssement des pierres fines - Sélénium - 7- Suffixe - Caribou - Possessif - 8 - Alternative - En série - Poissons marins - 9 - Placera un œil - Armée durant la Révolution - 10 - Aseptisé - À la mode.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Écoulement par l'oreille (8 lettres)

E	N	I	A	G	E	N	I	E	V	E	C	A	R	G	S	I	D
I	O	O	R	E	D	R	O	C	S	I	D	T	E	P	E	E	S
N	K	E	R	E	N	T	R	A	I	N	R	L	R	I	S	V	O
T	O	A	R	N	N	A	I	V	E	O	B	A	A	E	A	I	C
R	E	T	R	V	I	T	R	O	P	A	I	M	E	C	T	T	I
U	K	U	I	A	I	E	E	E	R	R	R	E	N	R	S	A	A
S	N	A	S	O	T	L	R	E	I	O	S	N	I	E	I	R	B
C	T	I	R	S	N	E	N	E	H	S	R	U	A	I	S	E	L
P	O	O	O	T	I	L	L	F	P	O	I	E	L	T	A	P	E
E	R	U	R	N	U	L	D	R	I	A	N	A	G	C	V	M	H
A	V	E	R	V	O	M	E	R	F	O	R	T	N	A	E	I	E
R	P	I	T	T	M	Q	A	T	O	R	R	P	E	R	R	R	D
B	E	P	S	E	I	E	U	L	I	I	I	I	I	U	A	D	I
E	R	I	A	S	N	S	R	O	O	S	T	T	T	L	S	H	D
P	N	A	S	R	E	T	A	I	R	T	N	U	U	U	L	E	R
I	A	R	S	U	E	R	I	N	T	U	R	E	R	R	R	E	O
N	I	E	A	S	O	I	G	O	E	E	M	U	D	E	E	E	S
E	N	R	O	C	E	B	L	A	N	E	E	T	S	E	R	P	S

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AGRESSIVE - AINE - APPAREIL - BOUSIER - BRASSE - CARNE - CORNE - COURTISANE - DENSITE - DISCORDE - DISGRACE - DROITURE - ENTRAIN - EPARPILLE - EPINE - FIORITURES - FRITURE - GAINE - HARNAIS - HONTEUSE - IMPERATIVE - INTRUS - ISSUE - KARATE - KART - LIVRE - MALOTRU - MENU - MERITE - NAIN - NAÏVE - NOTION - ORMAIE - ORNIERE - PORT - PRAIRIE - PRESTE - PRETENTION - QUORUM - RECLUS - REGARD - RENTE - REPORT - SOCIABLE - SORDIDE - TIERCE - TOLLE - UNION - VASIS-TAS - VEINE - VULNER-ABLE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Torpilleur - 2. Herse - Ac - 3. Us - Ino - Ans - 4. R.T.A - Auprès - 5. Ires - Rat - 6. Férus - Tsar - 7. Ésérine - Ue - 8. Elders - 9. Aï - Nérés - 10. Ita - Rf - Gin - 11. Renie - Alto - 12. Empressées.

VERTICALEMENT :

1. Thuriféraire - 2. Œstres - Item - 3. RR - Aérée - ANP - 4. Psi - Surin - Ir - 5. Iéna - Sidérée - 6. Our - Nerf - 7. La - Patère - As - 8. Écarts - Sigle - 9. Né - Au - Site - 10. Rassurés - Nos.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Casanier - Limier - Pi - Géré - Grêle - Te - Réer - Usnée - Rot - Épée - Dut - Gê - Alliées - Pot - Um - Se - Purée - Us - Râ - Pâtées - Senti - Émue.

VERTICALEMENT :

Valets - Épure - Sirène - Oran - Came - Épaté - Ni - Réel - Épi - Piège - Élu - Errer - Imite - Tr - Erode - Sem - Pl - Tués - Eu - Épies - Tsé-tsé.

MOTS MASQUÉS

PANÉGYRIQUE

Saisie de 7 500 capsules à Djelfa

Les services opérationnels de la sûreté de wilaya de Djelfa poursuivent avec détermination leur lutte contre le trafic de stupéfiants. Cette semaine, la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI), relevant du service de la police judiciaire de la wilaya, a réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans la commercialisation de substances psychotropes. Ce réseau était composé de quatre individus, dont l'âge varie entre la vingtaine et la trentaine. Cette opération de sécurité s'inscrit dans le cadre d'un plan stratégique visant à éradiquer le commerce illicite de drogues. Suite à des investigations sur le terrain menées sous la supervision du parquet territorialement compétent, les éléments de la police ont mis en place une souricière qui a permis l'arrestation des suspects et la saisie de 7 500 capsules de psychotropes de type Prégabaline (300 mg). À l'issue de l'enquête et de la finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

Démantèlement d'un gang armé spécialisé dans les cambriolages à Alger

Les services de la première circonscription de la police judiciaire d'Alger ont démantelé la semaine dernière une bande criminelle organisée composée de six individus, dont deux femmes, spécialisée dans les vols de domiciles. Cette vaste opération a été déclenchée suite au signalement d'un cambriolage à main armée chez une dame âgée, séquestrée avec la complicité de son employée de maison. Les investigations ont permis l'arrestation rapide des suspects et la récupération d'un important butin s'élevant à 2 498 000 dinars algériens et 104 600 euros, ainsi que la saisie des armes blanches utilisées lors de l'agression. À l'issue des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed pour répondre de leurs actes.

Guinée: début des procès d'un millier de personnes arrêtées pour orpaillage

Les procès de 1.263 personnes interpellées en Guinée dans le cadre de la lutte contre l'exploitation illégale de l'or se sont ouverts mardi devant plusieurs tribunaux, selon des sources judiciaires.
Ils marquent le début d'une vaste procédure judiciaire consécutive à l'interdiction totale de l'orpaillage clandestin, entrée en vigueur le 2 novembre dans la région de Siguiri (nord-est), une importante zone aurifère du pays.
En raison du nombre élevé de prévenus, la Cour suprême a réparti les personnes interpellées entre différentes juridictions de Conakry et de Basse-Guinée (ouest). Quelque 202 prévenus comparaissent notamment à Conakry devant la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief) pour "exploitation illégale des mines, dégradation de l'environnement, destructions diverses et pollution des eaux".

Choléra : plus de 3.000 décès recensés dans le monde depuis le début de l'année

Plus de 3.000 personnes sont décédées du choléra depuis le début de l'année 2026, principalement en Afrique, a annoncé mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS),alertant sur la persistance de cette maladie pourtant évitable et traitable. "2025 a été l'année la plus meurtrière pour le choléra depuis 1999, avec près de 7.900 décès - dont beaucoup sont survenus avant même que les personnes ne puissent accéder à des soins", a rappelé à Genève Dr Lorenzo Pezzoli, responsable des maladies bactériennes à potentiel épidémique de l'OMS. Pour 2026, si les données préliminaires des neuf premiers mois indiquent une baisse du nombre de décès, "plus de 3.000 personnes ont tout de même succombé à cette maladie pourtant évitable et traitable, dont près de neuf sur dix en Afrique", a-t-il ajouté.
Selon l'OMS, le phénomène climatique El Nino, actuellement en cours, pourrait aggraver la situation, "le choléra étant exacerbé aussi bien par un excès que par un manque d'eau".
L'OMS et l'Alliance internationale du vaccin (Gavi) espèrent réduire de 90 % le nombre de cas dans le monde d'ici 2030, grâce à une campagne de vaccination et à une amélioration de l'hygiène. Si l'accès à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement a permis de l'éradiquer des pays à revenu élevé il y a plusieurs générations, le choléra peut encore "tuer en quelques heures, alors même qu'il est facile et peu coûteux à traiter grâce aux médicaments existants", a souligné le Dr Pezzoli. Selon lui, "l'objectif fixé pour 2030 est réalisable, car le travail a déjà commencé", notamment avec le Groupe international de coordination (GIC) de l'approvisionnement en vaccins, qui a approuvé en 2025 la fourniture de 71 millions de doses, financées par la Gavi.

Triathlon International de Taghit : la 9e édition le 28 janvier 2027



La neuvième édition du Triathlon International de Taghit à Béchar a été programmée le 28 janvier 2027, a-t-on appris mardi auprès du comité d'organisation. Les inscriptions pour participer à cet évènement ont débuté le mardi 9 novembre, et les organisateurs espèrent enregistrer un fort taux, comme lors des éditions précédentes, y compris de la part des athlètes étrangers, notamment, d'Europe de l'Est de Grande Bretagne. "Ironman", l'épreuve majeure de la précédente édition, disputée le 30 janvier 2026, a été remportée par le Britannique Lain Veitch en 9h 40 min 55 sec, devant deux Tchèques, respectivement, Petr Vabrousek (10h 01 min 54 sec) et Radek Vychopen (11h 16 min 49 sec). Pour ce qui est de l'épreuve intermédiaire, le "Half Ironman", la victoire était revenue à l'Algérien Reda Khelifi, l'ayant emporté en 5 h 43 min 44 sec, devant l'Ukrainien Oleksandr Varfolomiiev (6h 08 min 15 sec), au moment où Billel Ouahrani avait complété le podium, en 6h 18 min 05 sec. Le triathlon est un sport d'endurance, qui consiste à enchaîner sans interruption trois disciplines dans un ordre immuable : la natation, le cyclisme et la course à pied. Les transitions entre chaque épreuve (les zones de transition) font partie intégrante du chronomètre.

Intoxication au monoxyde de carbone : Deux femmes secourues in extremis à Médéa



Mercredi au petit matin, aux alentours de 2h21, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour sauver deux femmes, âgées de 20 et 46 ans, victimes d'une grave intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau défectueux dans la salle de bain de leur domicile situé près du CEM Veuve-Kedik, à Médéa. Les secouristes ont rapidement prodigué les premiers soins d'urgence sur les lieux pour stabiliser l'état des deux victimes, asphyxiées par ce gaz inodore et mortel, avant de procéder à leur évacuation immédiate vers l'hôpital local afin qu'elles y reçoivent la prise en charge médicale nécessaire.

Plus de 200 participants attendus au 22e Congrès de pédiatrie de l'Ouest les 12 et 13 novembre à Oran



Plus de 200 spécialistes en pédiatrie sont attendus au 22e Congrès de pédiatrie de l'Ouest, prévu les 12 et 13 novembre à Oran, sous le thème « De la pratique à l'innovation », a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Organisée par la Société de pédiatrie de l'Ouest (SPO), cette manifestation scientifique réunira des pédiatres exerçant dans les établissements de santé publics et privés de la région Ouest. Elle vise à favoriser les échanges d'expériences et de connaissances entre spécialistes, ainsi qu'à renforcer la formation médicale continue des jeunes pédiatres, a indiqué à l'APS le président de la SPO, Dr Kabouya Lamine. Cette rencontre scientifique permettra également d'aborder les dernières avancées et innovations thérapeutiques dans la prise en charge des pathologies pédiatriques, notamment dans les domaines de la diabétologie, de la pneumologie, de la néonatologie, de la gastro-entérologie et de la cardiologie, ainsi que les apports de l'intelligence artificielle et de la télémédecine en pédiatrie, a précisé le même responsable. Plusieurs communications scientifiques figurent au programme de cette rencontre, portant notamment sur « L'asthme de l'enfant : quoi de neuf ? », « La prise en charge des scolioses dans les maladies neuromusculaires » et « Bouger avec un diabète », entre autres thématiques. Par ailleurs, un hommage particulier sera rendu au professeur de pédiatrie Meziane Aguersif, décédé en août dernier. Pionnier de la pédiatrie en Algérie et ancien moudjahid, il avait été emprisonné pour son engagement au sein du réseau du Front de libération nationale (FLN) en France. Il incarnait à la fois l'excellence scientifique et l'engagement national, a souligné Dr Kabouya.

EXPRESS- HISTORIQUE

L'Âme de la Poterie(3)



MÉTÉO D'ALGER

Jeudi 12 novembre 2026

26 °C / 18 °C

Dans la journée : Nuageux
Vent : 45 km/h
Humidité : 48 %

Dans la nuit : Nuageux
Vent : 28 km/h
Humidité : 60 %

Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES

Jeudi 2 djoumad el-thani 1448

Dohr : 12h32
Assar : 15h20
Maghreb : 17h44
Îcha : 19h05

Vendredi 3 djoumad el-thani

Sobh : 05h55
Chourouk : 07h24

CIMENT ET CLINKER

Holcim El-Djazaïr représente 51 % des exportations algériennes en 2026

Le groupe Holcim El-Djazaïr a réalisé de belles performances dans le domaine de l'exportation. Il a annoncé avoir exporté près de 3 millions de tonnes de ciment et de clinker au cours de l'année 2026, se positionnant ainsi comme le premier exportateur national de ces deux produits, a indiqué un communiqué de l'entreprise parvenu à notre rédaction.

Cette performance représente, selon la même source, « 51 % du volume total des exportations algériennes de ciment et de clinker », confirmant « la progression des exportations de l'entreprise sur les marchés internationaux ». Au-delà des volumes exportés, Holcim El-Djazaïr met en avant une évolution de la structure de ses exportations, avec une progression de la part du ciment fini, considéré comme un produit à plus forte valeur ajoutée. Cette année, le ciment représente ainsi 50 % des exportations de l'entreprise, soit une hausse de 26 % par rapport à 2025. L'entreprise poursuit, par ailleurs, ses opérations d'exportation vers 30 pays répartis sur les cinq continents.
À noter que, l'Afrique demeure son principal axe de développement, tandis que sa présence se renforce également sur les marchés européens et américains.
Dans le cadre de cette expansion, Holcim El-Djazaïr a indiqué également travailler au développement de ciments à faible empreinte carbone, afin de répondre aux nouvelles exigences des marchés internationaux. Pour accompagner cette dynamique, l'entreprise prévoit, en outre, de poursuivre l'adaptation de sa chaîne logistique, notamment à travers la modernisation et le renforcement de ses capacités de chargement ainsi que de ses infrastructures logistiques portuaires.
À travers cette progression des exportations, Holcim El-Djazaïr entend contribuer au développement des exportations hors hydrocarbures et à la diversification de l'économie nationale, a-t-elle conclu.

L. Zeggane

FONDS NATIONAL D'INVESTISSEMENT

Bilal Achacha installé comme nouveau DG

Le secrétaire général du ministère des Finances, Kamel Meraghni, a procédé à l'installation de Bilal Achacha dans ses fonctions de directeur général du Fonds national d'investissement (FNI), a indiqué hier un communiqué du FNI. La cérémonie d'installation de M. Achacha tenue mardi dernier au siège de la direction générale du Fonds, s'est déroulée en présence du directeur général du Trésor et de la Comptabilité au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, ainsi que des membres du conseil d'administration du Fonds national d'investissement, a précisé la même source.

L. Z.

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Ghrieb est arrivé à Antalya pour participer à la COP31

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, est arrivé, hier après-midi, dans la ville d'Antalya en Turquie, pour prendre part aux travaux de la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 31), qui se tient du 9 au 20 novembre courant, sous le thème « Passer des promesses aux actes ». La participation de l'Algérie à ce rendez-vous international sera l'occasion d'exposer ses efforts nationaux en matière d'adaptation aux changements climatiques et de lutte contre leurs impacts, à travers les différentes mesures et politiques sectorielles adoptées, ainsi que de mettre en avant les résultats obtenus dans la mise en œuvre de ses engagements internationaux relatifs au climat. Sifi Ghrieb est accompagné, lors de cette visite, par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou.

R. N.

DIPLOMATIE

Attaf reçoit une copie des lettres de créance du nouvel ambassadeur du Danemark



Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu hier, au siège du ministère, Christian Palomki Nibro Arnesen, qui lui a remis une copie de ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Danemark auprès de l'Algérie.

L. Z.

LA CHRONIQUE DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE

Des initiales aux élections sans visages

C'est une pratique qui ressurgit cycliquement. Sans jamais trouver de solution durable. Chacun sait que la justice rend ses décisions « au nom du peuple ». Malgré tout, ce peuple n'est pas toujours informé de l'identité des justiciables condamnés en son nom. Un exemple : le procès de l'ancien ministre de l'Hydraulique, Arezki Berraki, que, bizarrement, les médias publics n'ont pas couvert. Quelques médias privés ont publié le prononcé des peines du procès en reprenant d'autres publications comme les quotidiens An-nahar et Echourouk. Autre incohérence, à part le ministre, les autres condamnés dans ce dossier ne pouvaient pas être identifiés vu qu'ils étaient désignés par des initiales. La pratique est ancienne mais pas systématique. Que de fois elle a été dénoncée mais le temps de se faire « oublier », elle réapparaît comme pour protéger certains condamnés et pas d'autres.
Si tels est le cas nous serions face à un aveu de complicité. Que l'on utilise les initiales lors de l'instruction couverte par la présomption d'innocence soit. Par contre son utilisation après que le jugement soit rendu, rend la pratique suspecte. Quelque soit le ou les justifications avancées tels les dégâts causés à l'image de la famille ne peuvent pas être recevables. Car c'est au coupable de penser à cette image avant de commettre son méfait. Le plus important à retenir par le citoyen, c'est la lutte contre la corruption. Utiliser les initiales après le verdict, c'est réduire l'impact de la lutte. L'inverse au contraire donne plus de force à cette lutte. De plus et dans ce même dossier, le fils et la fille du ministre ont été également condamnés. Il ne s'agit pas de citoyens lambda mais de hauts fonctionnaires ayant manqué d'exemplarité. Autre effet de cette utilisation des initiales « à la carte », la confiance gouvernés- gouvernants- qui est en cours de restauration- en prend un sacré coup. Le ministère de la Justice observe sans réagir. Le ministère de la Communication ne rappelle pas à l'ordre les médias qui commettent ce manquement au devoir d'informer. L'État a inscrit sa lutte contre la corruption dans une stratégie et une priorité absolue. Devant ce laxisme, le phénomène s'est déplacé chez les candidats aux élections locales du 28 novembre en cours.
Des candidats et candidates présentés sur les listes et sur les affiches sans leur portrait. Là il y a un vide juridique qu'il serait utile de combler. En attendant, l'ANIE peut « sortir le carton rouge » et exiger de rendre public les portraits des candidats. Sur quelle galaxie a-t-on vu des candidats à une élection s'avancer masqués ? Comment peut-on croire qu'un électeur puisse faire son choix sans savoir qui se cache derrière le nom du candidat ? Il y a là un non-sens a corriger. Le risque d'entacher les élections par des candidatures « informelles » est réel. Il faut se rappeler la réaction populaire suite à la photo sous cadre du président défunt Abdelaziz Bouteflika. Notre quotidien « Le Courrier d'Algérie » a été le seul média a signaler cette anomalie dans son éditorial intitulé: « La honte des candidats sans visages » du 10 novembre dernier et signé par notre confrère Farid Guellil. Quelque soit le motif invoqué par les candidats sans photos il ne peut être qu'irrecevable. Comment feraient-ils pour remplir leur mandat s'il advenait qu'ils soient élus ? Le laxisme caractérisé par les initiales de certains justiciables condamnés, a fini par s'étendre aux candidats des élections locales en cours.
Si rien n'est fait pour interdire cette pratique de cacher au public ce qui lui revient de droit, il est certain, qu'à terme, le phénomène se répandra à d'autres secteurs. Nous passerions alors de l'informel économique à l'informel politique. Au moment où l'État s'investit dans la plus totale transparence notamment avec la numérisation, il est inacceptable que des milieux puissent agir en contresens pour faire durer l'opacité. Tous les prononcés, « au nom du peuple », de la justice doivent être relayés dans la transparence totale. Aucun candidat à quelque élection que ce soit ne peut être autorisé à participer sans être identifié. L'Algérien n'est pas prêt à voter pour des fantômes. Si nous l'écrivons avec force, c'est parce que le phénomène a déjà été dénoncé par le passé mais avec le temps et l'oubli, il ressurgit. L'Algérie ne doit pas s'arrêter d'avancer !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

